

AFR/112

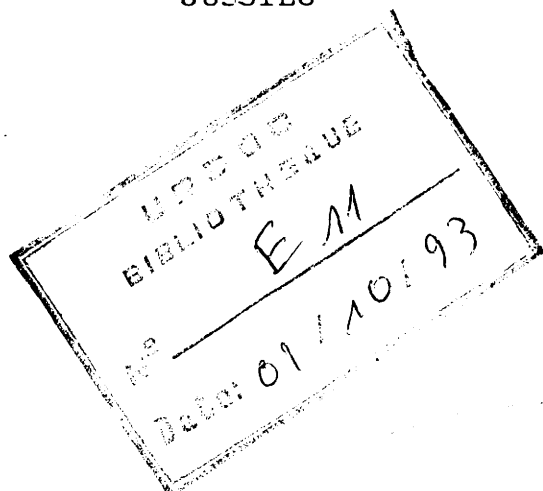
MCG

CA950136

1795

UNIVERSITE PARIS 7
JUSSIEU

CIRAD-CA



DAVID Olivier

EM

*Centre de l'ouest
Afrique de l'ouest*



LES CIRCUITS DE L'OIGNON
EN AFRIQUE DE L'OUEST

Tout

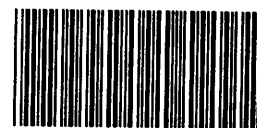
D.E.A CONNAISSANCE DES
TIERS-MONDES

OPTION GEOGRAPHIE

*A00
1054*

OCTOBRE 1993

Sous la direction de Monsieur DOLLFUS



CA02649

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
A- Problématiques.....	2
B- Plan.....	4
I. CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	6
C- Choix critique d'un "cadre" théorique.....	6
1- La théorie face à la multidisciplinarité.....	6
2- L'abstraction théorique.....	7
3- Le courant institutionnaliste.....	8
a- critique de "l'individualisme théorique".....	8
b- "imperfection" contre "efficacité".....	9
4- La notion d'espace chez les économistes ruraux.....	11
D- Choix de quelques axes méthodologiques.....	12
5- L'approche filière.....	13
c- les objectifs de l'approche filière.....	13
d- la pluridisciplinarité de l'approche filière.....	13
6- L'analyse systémique.....	15
e- présentation d'un paradigme.....	15
f- "système" et incertitude.....	16
7- Logique spatiale et modélisation.....	17
II. LES CIRCUITS DE L'OIGNON.....	19
E- Consommation.....	19
8- La place des oignons dans la cuisine africaine.....	19

9-	L'importance nutritionnelle des légumes et des oignons.	21
F-	Production et commercialisation des oignons dans le monde...	22
10-	La production.....	22
11-	Les échanges.....	23
12-	Le marché et ses prix.....	24
13-	Perspectives de commercialisation.....	25
G-	L'oignon en Afrique : production et commercialisation.....	26
14-	Un nombre croissant de pays producteurs.....	26
15-	Exportations interafricaines.....	27
16-	Localisation géographique de quelques filières.....	28
17-	Les acteurs et leur organisation.....	30
H-	L'héritage historique.....	32
I-	Les effets de la recherche agronomique.....	34
III.	UNE ORGANISATION DU TRAVAIL DE THESE.....	39
J-	La préparation d'un terrain d'observation:soucis d'échange..	39
K-	Les pays et les structures d'accueil.....	43
18-	La Côte d'Ivoire.....	44
19-	Le Burkina Faso.....	45
20-	Le Niger et d'autres sites.....	45
L-	Les différentes enquêtes envisagées.....	46
21-	Les enquêtes auprès des consommateurs.....	46
22-	Enquêtes auprès des commerçants et des transporteurs..	48

23- Les enquêtes auprès des producteurs.....	51
M- Proposition d'un calendrier de travail.....	54
24- La bibliographie, de novembre 93 à janvier 94.....	54
25- Le commerce international de l'oignon : février 94....	56
26- La filière de l'oignon africain, de mars à août 94....	56
CONCLUSION.....	58
BIBLIOGRAPHIE.....	61

INTRODUCTION -

Le présent rapport, destiné à préparer un travail de thèse, se justifie tout d'abord par l'indéniable succès que rencontre en Afrique de l'Ouest la culture de l'oignon (*Allium cepa* L.). D'une manière générale, les produits maraîchers connaissent une croissance ininterrompue depuis plus de vingt ans dans la zone Soudano-sahélienne mais de tous ces produits, l'oignon qui peut être stocké plusieurs mois offre les possibilités de commercialisation sur de longues distances.

Le terme oignon recouvre toutefois plusieurs produits selon qu'on le récolte plus ou moins tôt au cours de sa croissance : l'oignon-feuille, l'oignon vert, l'oignon-bulbe à maturité.

Le premier est cultivé pour ses feuilles (tiges) avant même que l'oignon ait entamé sa bulbaison. Le second est déterré alors qu'il est à peine formé. Ces produits sont destinés à être commercialisés frais et ne peuvent guère voyager sur de longues distances, contrairement à l'oignon-bulbe et à l'échalote. C'est donc sur ces derniers que se portera l'essentiel de notre attention, l'objectif de ce travail étant d'étudier, par le prisme de ce légume, les circuits de commercialisation existant entre les pays d'Afrique de l'Ouest.

Analyser ces circuits suppose que l'on s'interroge sur la production, la transformation éventuelle, la commercialisation et la consommation de l'oignon en Afrique. Un tel travail se distingue par plusieurs caractéristiques :

D'une part, l'analyse des réseaux de commercialisation des oignons en Afrique de l'Ouest aborde simultanément des thèmes aussi différents, mais non moins complémentaires, que la localisation et la diffusion spatiale (notamment dans le cadre des relations ville-campagne), que l'articulation entre les sphères de la micro et de la macro-économie ou que les rapports entre les agents socio-économiques du secteur dit "informel", de l'état et du secteur capitaliste de type occidental.

D'autre part, et cela est une conséquence de la première remarque, ce sujet nécessite une approche pluridisciplinaire mêlant concepts, méthodes et outils de géographie, d'histoire, d'économie, d'agronomie, de sociologie.

Mais quel cadre méthodologique peut marier différentes disciplines académiques ?
Et dans quel contexte théorique peut s'inscrire une telle approche méthodologique ?
Enfin, l'étude des circuits de l'oignon entre les différents états de l'Afrique de l'Ouest justifie-t-elle ces préoccupations d'ordre théorique et méthodologique ?

A- Problématiques

Afin de mieux situer le thème d'étude, notons que plusieurs enjeux justifient l'intérêt porté à ce sujet. Tout d'abord, l'oignon en Afrique est abondamment consommé, et sa place dans le régime alimentaire des consommateurs, constitue le point de départ, la justification première d'une telle recherche.

L'objectif de satisfaire la demande conduit à se demander où se localise cette demande mais surtout où se situe la production, et quelles sont les caractéristiques d'une zone de production d'oignons. Pourquoi une zone de production d'oignon se trouve-t-elle dans un site précis ? Et plus important peut-être, pourquoi ne se trouve-t-elle pas ailleurs ?

C'est du moins une des problématiques qui a guidé la recherche agronomique sur l'oignon en Afrique. Et cette recherche a ainsi démontré la possible adaptation et amélioration de cette plante dans des espaces agro-climatiques de plus en plus variés: au Burkina Faso (1971), au Niger (NABOS, 1976), en Mauritanie (H de BON, 1983), au Cameroun (DALY, 1984).

De la même manière, ces interrogations d'ordre géographique peuvent se poser à l'égard des flux qui existent entre zones de production et zones de consommation : pourquoi ces flux passent-ils par un endroit (par certains marchés, par certains ports...) et pas par d'autres ?

Vouloir répondre à ces préoccupations de logique spatiale conduit à s'intéresser à des informations d'ordre historique, économique et sociologique et donc d'aborder l'analyse des circuits de l'oignon sous l'angle de la pluridisciplinarité.

D'autant plus que le commerce de l'oignon sous-tend d'autres enjeux et donc d'autres problématiques. Par exemple, l'oignon consommé en Afrique, bien que productible sur ce continent, est également importé d'Europe.

Il importe donc de s'interroger sur une possible compétitivité de l'oignon africain face à l'oignon importé.

Par ailleurs, ce thème de la substitution aux importations cache un autre enjeu: celui de l'intégration économique des pays d'Afrique Noire par le commerce "internafricain" (international, entre les différents pays du continent africain). L'analyse des réseaux de commercialisation entre les états africains vise donc à une meilleure compréhension des mécanismes d'intégration économique.

L'oignon compte en effet parmi ces quelques productions africaines qui font l'objet d'une commercialisation longue et complexe s'étendant sur plusieurs pays. Or ce commerce interne à l'Afrique est de plus en plus étudié: Jugé illicite pendant la période coloniale, déclaré "informel" par les organismes étatiques au lendemain des indépendances, ce

commerce "intérieur" apparaît de plus en plus comme une alternative économique après les échecs des politiques de déconnexion ou d'ouverture aveugle au seul marché international (HUGON, 1992).

Toutefois, les légumes et leur commercialisation n'ont que très rarement été observés dans cette perspective alors que l'oignon, avec la tomate, la pomme de terre, le poivron et le gombo occupent dans ce commerce long interafricain une place à redécouvrir.

La compétitivité fait également référence à des réseaux qui s'inscrivent dans un espace reliant les grands sites de production (surtout en zone sahélienne) à de grandes poches de consommation (les grandes villes, sur la côte et en Afrique "humide").

Cette compétitivité s'appuie également sur des acteurs sociaux dont les motivations, les intérêts, les enjeux et les conflits qui en découlent sont capitaux à la compréhension de leurs comportements.

S'il existe un rapport d'influence et de pouvoir entre ces différents acteurs, privilégie-t-il les producteurs, les transporteurs, les commerçants ou les consommateurs ? Qui d'entre eux, au cours d'un échange, possède le plus grand pouvoir de négociation sur les prix ? Lesquels d'entre-eux, exceptés les consommateurs bien sûr, réalisent les meilleures marges ? Existe-t-il au sein de ces circuits des acteurs de contre-pouvoir susceptibles d'atténuer les effets spéculatifs, les déséquilibres éventuels entre oignons importés et oignons locaux ? Comment s'organise tout au long des réseaux la circulation simultanée de la production, de la monnaie et de l'information ?

Ces différentes préoccupations, pour lesquelles les acteurs sociaux jouent un rôle central, touchent directement l'organisation des circuits marchands et montrent l'importance des mécanismes de coordination grâce auxquels un réseau peut fonctionner. Certains auteurs parleront même d'une aristocratie marchande ou de diaspora (HOPKINS, 1973) seule véritable garantie du maintien d'un réseau interafricain, notamment dans les périodes économiquement difficiles. Pour des flux de moindre envergure, il sera plus simplement question de réseaux de confiance.

Le thème de la redécouverte des réseaux long de commercialisation des produits agricoles suppose également une importante recherche historique car si certains circuits se sont créés pendant l'époque coloniale, à l'occasion notamment de la mise en place des frontières, si d'autres circuits également transfrontaliers se sont épanouis à l'occasion de disparités économiques (monnaies et taxes) entre les pays d'Afrique au lendemain des indépendances (IGUE, 1983), d'autres enfin ont une existence précoloniale longtemps insoupçonnée et souvent négligée.

Soit autant de façons d'aborder ce sujet qui nous montre combien les seuls facteurs économiques ne peuvent suffire à comprendre l'efficacité, la faculté d'adaptation, la pérennité de ces réseaux. Cette analyse des réseaux permettra au contraire de souligner la complémentarité entre facteurs économiques et non-économiques (géographiques, historiques, sociaux, culturels...).

B- Plan

C'est donc autour de ces différents thèmes que s'organisera le plan de ce rapport.

Dans une première partie sera présenté à gros traits le cadre théorique dans lequel peut s'inscrire l'étude. De ce cadre théorique résultera une suite de choix méthodologiques notamment inspirés des travaux déjà entrepris par le laboratoire d'économie du CIRAD-CA avec lequel a débuté cette recherche.

Après quoi fera suite, dans une seconde partie, une synthèse bibliographique portant sur le thème de la consommation, de la production et de la commercialisation des oignons en Afrique Noire. Cette première synthèse tentera d'établir un parallèle entre les limites théoriques, les choix méthodologiques d'une part et les grandes caractéristiques des circuits de l'oignon en Afrique d'autre part.

Cette seconde partie comportera différents chapitres dont un premier relatif à la consommation de l'oignon et à l'importance nutritionnelle de la sauce dans laquelle ce légume intervient.

Puis seront présentées quelques données (de la FAO et du CFCE) retraçant les grandes lignes de la production et de la commercialisation des oignons dans le monde et plus spécifiquement en Afrique afin de situer l'oignon africain dans son contexte international.

Un troisième chapitre se penchera plus précisément sur quelques zones importantes de production en Afrique Noire de l'ouest ainsi que sur quelques grands exemples de flux d'oignons dans cette région: Burkina Faso, Niger, Bénin, Mali, Ghana, etc... Ces exemples pris dans des rapports, thèses, études de géographes, d'anthropologues et d'économistes s'inscrivent dans la phase préalable de repérage des zones de production et des circuits de commercialisation de l'oignon. Phase qui devra être ultérieurement développée, avant tout travail de terrain. Ce chapitre s'articulera autour de deux thèmes: la localisation géographique des filières et la présentation des principaux acteurs.

Cette présentation des acteurs, et notamment de leur expérience, de leur organisation amènera tout naturellement, dans un quatrième chapitre, à une approche historique de ces réseaux interafricains où s'additionnent les éléments conjoncturels et les héritages successifs des époques précoloniales et coloniales.

Puis un tour des principaux résultats de la recherche agronomique menée en Afrique de l'Ouest sur l'oignon fera l'objet du cinquième chapitre. Ce dernier s'appuiera principalement sur les travaux menés par l'IRAT depuis 1960.

Enfin, une troisième partie tentera un descriptif plus détaillé du travail prévu (calendrier de travail, organisation des enquêtes, lieux d'hébergement...).

Comme le confirme ce plan, le présent texte ne prétend à aucune exhaustivité. De nombreux thèmes relatifs à la commercialisation en Afrique n'ont pu encore être étudiés dans le cadre de ce premier compte rendu (les transports en Afrique, le crédit...); la partie relative à la recherche agronomique, en reposant sur les seuls travaux de l'IRAT, fait l'impasse sur la recherche Anglo-saxonne et néglige d'importantes références tel le bulletin n°35 du Natural Resources Institute : Onions in Tropical regions (1990), etc...

Le présent texte n'est qu'une première étape, plus illustratrice que démonstrative, des thèmes, nombreux, que sous-entend le sujet de l'étude de la commercialisation de l'oignon en Afrique Noire.

I. CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.

C- Choix critique d'un "cadre" théorique

Le terme "cadre théorique" peut sembler aujourd'hui anachronique. Les références théoriques existent mais la rigidité des "cadres" a été mise à mal, ces dernières décennies, par les sciences humaines.

Par ailleurs, la difficulté de faire correspondre une théorie à la complexité des phénomènes qu'elle compte transcrire s'accroît lorsque l'on aborde les sociétés du tiers-monde pour lesquelles les principales théories pensées à partir des modèles occidentaux s'appliquent plus difficilement encore.

Enfin, une autre agression à la rigueur théorique a été portée par la croissante interpénétration des disciplines entre elles et par la multidisciplinarité qui en a résulté.

1- La théorie face à la multidisciplinarité

La multidisciplinarité constitue aujourd'hui un support à la critique de plusieurs théories, tant celle de l'équilibre général en économie que celle des lieux centraux en géographie.

Une grande part de responsabilité en revient aux méthodes et techniques (télétection, cartographie, enquêtes, traitements statistiques, analyses systémiques...) qui, en se diffusant parmi les différentes disciplines, ont encouragé la pluridisciplinarité et porté atteinte aux théories propre à chacune de celles-ci prises individuellement.

D'autre part, certaines disciplines telle la sociologie, en introduisant une complexité humaine difficilement réductible, ont beaucoup servi les sceptiques de la théorie et de la modélisation. Par ailleurs, la sociologie, l'anthropologie, en s'interrogeant davantage sur la qualité de représentation de leurs données (choix des informateurs...) ont privilégié, plus tôt que d'autres disciplines, leurs méthodes et leurs outils aux dépens de trop formelles théories (SAUTTER, 1988).

Cette évolution s'observe nettement en économie comme nous le verrons avec les économistes ruraux français qui appliquent tant en France que dans le monde tropical un style d'analyse qui fait école.

Mais tout ceci n'est peut-être qu'affaire de temps et d'évolution: les critiques d'hier et d'aujourd'hui seront-elles à la base des théories de demain ?

2- L'abstraction théorique

Probablement rares sont les économistes aujourd'hui qui cherchent à analyser les faits à partir de théories dont l'abstraction des schémas et le carcan d'hypothèses éloignent le chercheur de la réalité observée.

La théorie néo-classique de l'équilibre général de l'offre et de la demande (théorie marginaliste d'origine walrasienne) nécessite par exemple que l'on admette l'équilibre des systèmes économiques, leur caractère statique et socialement neutre.

Par ailleurs, l'individu, cet homo oeconomicus, ne subit aucune influences du milieu dans lequel il vit. Il décide en toute liberté de ces actes et tous les individus, homogènes par leurs caractéristiques, leurs savoirs et leur liberté d'action sont mus par l'unique mobile d'une maximisation de leurs intérêts.

Les théories marginalistes parlent alors d'"individualisme méthodologique". Individualisme théorique qui s'explique notamment dans la pensée néo-classique par la préoccupation d'optimiser les ressources rares dont l'homme a besoin pour satisfaire ses propres besoins.

C'est cette optimisation de la rareté qui est à l'origine de la recherche d'un point d'équilibre entre offre et demande. mais le modèle qui en résulte ne se vérifie que dans un contexte abstrait de concurrence pure et parfaite, de transparence des échanges, d'absence de monopole, de circulation parfaite de l'information entre les différents agents économiques.

Aucune théorie n'échappe à ce travers et donc à la critique. En géographie, la théorie classique des lieux centraux suppose elle aussi au préalable une connaissance parfaite du milieu par tous les agents concernés, une homogénéité des décisions individuelles, une absence de risque dans la décision et la recherche permanente d'une minimisation de la distance parcourue (RUSHTON, cité par THILL, 1992).

Or, selon THILL, les consommateurs par exemple ne possèdent pas une connaissance également approfondie des divers lieux d'achat possibles. De même que l'observation directe montre que l'attrait d'un lieu d'achat peut amener le consommateur à parcourir une distance plus importante.

Ces dernières considérations sont prises en compte dans la théorie micro-économique dite des préférences révélées (revealed preferences) très employée par les géographes anglo-saxons. Et leur usage peut aussi bien s'appliquer aux consommateurs européens qu'aux consommateurs des capitales africaines.

La prise en considération des goûts des consommateurs tant pour certains produits que pour certains espaces (centres commerciaux, quartiers urbains...) modifie la conception "neutre" que les théories néo-classiques imposent à la demande.

Les axiomes économiques font désormais de la théorie marginaliste un cas d'école critiqué maintenant depuis plus d'un siècle, d'abord par l'école historique allemande, puis par le marxisme, les sociologues et anthropologues, puis encore par les institutionnalistes qui aux états-unis, depuis le début du siècle, font front à la théorie générale de l'offre et de la demande.

Ces derniers, classés comme économistes hérétiques de type "schumpéterien" (ALBERTINI, SILEM, 1987), ont l'avantage de se situer au carrefour des précédents et d'en véhiculer une synthèse.

3- Le courant institutionnaliste

Ce courant nous intéresse d'autant plus qu'il fournit un regard sur les réalités économiques qui peut servir de base à une lecture des échanges en Afrique et donc des circuits de l'oignon.

Le terme "institution" peut être trompeur. Il désigne tout "contrat" (ou un réseau de contrats) passé entre les différents groupes socio-économiques ou entre les individus qui les composent. Ces institutions intègrent les règles de comportement législatives ou issues de la confiance, de la coutume et sur lesquelles se fonde une société.

Une transaction, les marchés en général sont des institutions. La propriété privée, le mode d'accès au foncier, l'héritage en sont aussi... Les institutions composent les actes des individus, des entreprises, des administrations et de tous les groupes sociaux en général.

L'institutionnalisme (qui se prétendit "nouvelle économie" dans les années trente alors qu'il participait à l'élaboration du New Deal aux Etats-Unis) réfute l'individualisme et la rationalité sur lesquels s'appuie l'analyse néo-classique.

a- Critique de l'"individualisme théorique"

Cet institutionnalisme tente de replacer au mieux l'homme (agent économique) dans son environnement social ainsi que dans une perspective historique. Ce courant se montre donc en faveur d'une unification des sciences sociales et c'est en ce sens qu'il peut intéresser des géographes soucieux d'employer leur matière au service des autres disciplines des sciences humaines.

Pour les institutionnalistes, l'individu est un élément d'un groupe social ou d'un groupe d'intérêt et le système économique est un système de pouvoirs intégrant les alliances et les conflits entre les différents groupes.

A l'inverse de l'analyse néo-classique, l'état a ici d'autant plus sa place "que certains agents arrivent à manipuler le système politico-économique dans leurs intérêts" (COLIN, 1990).

b- "Imperfections" contre "efficacité"

Concernant la rationalité néo-classique, sa remise en cause passe beaucoup par la critique des concepts d'optimisation, d'efficacité (d'efficience selon certains auteurs) auxquels les institutionnalistes répondent par les concepts d'incertitude, d'imprévisibilité, d'imperfection.

Cette évolution dans la compréhension des faits de société (et pas seulement des faits économiques) vient d'une impossibilité évidente à évaluer ce qui est "efficace" de ce qui ne l'est pas.

Le concept d'efficacité est une abstraction théorique qui s'empêche toute confrontation avec le vécu à moins qu'il quitte sa prétention universelle pour ne s'appliquer qu'à des cas précis dans une période et un espace donné.

Peut-on parler en géographie d'un espace parfait, de l'efficacité optimum d'un espace ?

Si certains géographes ont évalué à 60 000 habitants la ville-type où il ferait le meilleur vivre, cette évaluation concernait la France et s'inspirait d'une logique de distribution des services propre à ce pays et dont les coûts correspondaient à ceux d'une époque précise (décennie 1970).

De même, le modèle conçu par Von Thunen s'appliquait à un espace exempt de tout accident de terrain. Si la modélisation plus générale qui s'en suivit correspondait de ce fait assez bien aux grandes plaines d'Europe du nord et à leur absence de relief marqué, il était difficile d'en envisager une extension à des zones de montagne plus tourmentées par exemple.

L'anthropologie pour sa part explique la rationalité par des stratégies relationnelles dont les fins ne sont pas la seule recherche d'une satisfaction par la consommation (objectif économique) mais aussi la recherche du pouvoir, du prestige (BROCHIER, 1992).

C'est justement la multiplicité des fins qui empêche le plus souvent toute rationalité de s'observer, ces finalités d'ordre économiques, coutumières, religieuses, morales pouvant se contredire les unes les autres.

Cette dynamique interne aux individus ainsi qu'aux groupes sociaux sera à ne pas perdre de vue dans notre étude. Or inspirée par les anthropologues, cette lecture des agents ou des groupes auxquels ils appartiennent se retrouve dans le mouvement institutionnaliste.

Si la rationalité est contestable ainsi que le critère d'efficacité qui en découle, faut-il en réaction imaginer un concept de "non-efficacité" signifiant la dévalorisation d'une négation qui ne correspondrait pas à ce que ce concept peut véhiculer de richesse, de vérité ?

D'autres parlent d'"imperfections". Sur les marchés africains, comme sur de nombreux marchés du monde mais à des degrés divers, sont observées des "imperfections" qui nuisent à l'efficacité souhaitée par les théoriciens.

On constate une déficience des structures de transport, la présence de taxes et autres frais d'entrée, des situations de monopoles, des économies d'échelle, une mauvaise circulation de l'information, des cas d'endettement et de crédit, un émiettement des transactions de détails lié au fait que les clients ont un tout petit pouvoir d'achat ou que les commerçants n'ont pu négocier qu'à partir d'une petite production...

L'étude menée par Paule MOUSTIER sur le marché légumier de Brazzaville montre que si l'on a longtemps cru que la multiplication des agents économiques le long des réseaux de distribution des produits maraîchers engendrait des marges trop élevées préjudiciables aux consommateurs, ces "imperfections" sont en fait une adaptation au contexte africain.

Les commerçants vendent de petites quantités de légumes parce qu'ils disposent de peu de capitaux et donc d'un faible fonds de roulement. De même, le nombre important d'agents économiques correspond à l'abondance de la main d'oeuvre. Le système observé épargne ce qui est rare (le capital) pour utiliser ce qu'il y a de moins coûteux (la main d'oeuvre).

Par ailleurs, si les rapports privilégiés entre certains agents économiques sont bannis de la théorie néo-classique, ils comblent une lacune autrement plus préjudiciable qu'est la déficience dans la circulation de l'information ou des crédits.

Les courtiers, sur les marchés de Brazzaville, engendrent des frais comparables à des droits d'entrée mais ils ont l'avantage de parer à une autre "imperfection": le manque d'information sur les prix pratiqués et sur leurs fluctuations (MOUSTIER, 1992).

Si "imperfections" il y a, elles constituent des réponses forgées et entretenues par les acteurs socio-économiques eux-même et destinées à faire face à des problèmes autrement plus importants. Ces "imperfections compensatoires" traduisent une adaptation, un équilibre qu'il serait dangereux de briser au nom d'une sacro-sainte théorie.

Sur les marchés africains, la recherche de partenaires de confiance est fondamentale au bon fonctionnement des réseaux marchands et donc par exemple de l'approvisionnement urbain. C'est à l'aide de cette confiance que des mécanismes de crédit peuvent s'implanter et combler l'absence des organismes bancaires, que des prix peuvent être révisés à la baisse dans les cas de vente difficile, qu'un producteur peut s'assurer l'écoulement de sa petite production...en définitive, que les risques peuvent être répartis entre le plus grand nombre d'opérateurs. Et si ce nombre paraît élevé, plus il l'est, moins les risques pour chacun des acteurs sont importants, ce qui demeure un des objectifs majeurs en Afrique dans la fonction de

commercialisation.

Les réseaux de confiance ne sont pas pris en compte dans la théorie standard néo-classique. Par contre, ils s'apparentent à des contrats aux yeux des institutionnalistes. Et nous retrouverons ces réseaux en abordant le thème de la commercialisation des oignons en Afrique de l'ouest. D'une manière générale, l'institutionnalisme se prête bien à la lecture de la complexité de la réalité socio-économique africaine.

Cette "connivence" entre une conception de la recherche et un terrain d'étude comme l'Afrique provient d'un glissement de l'analyse du niveau "macro" au niveau plus local.

Ce changement d'échelle est fondamentale pour illustrer les limites d'une théorie et de son cortège d'abstractions. Les néo-classiques et institutionnalistes ne travaillent pas à la même échelle. C'est ce même écart qui existerait entre la géographie francophone davantage tournée vers les relations entre l'espace et les valeurs sociales et celle, anglophone, traitant des rapports entre l'espace et l'individu.

En Afrique, ce rapport à l'échelle d'analyse est d'autant plus important que les données sont encore rares, souvent peu fiables et qu'il faut les collecter soit même.

Cette étape du travail va de soi pour les géographes, agronomes, sociologues... elle est source de distinction entre les économistes orthodoxes (macro) et les "hérétiques". Ces derniers, en changeant d'échelle, ont favorisé la pluridisciplinarité qui caractérise le mouvement institutionnel.

4- La notion d'espace chez les économistes ruraux

C'est également cette pluridisciplinarité qui caractérise la recherche française en sciences sociales, notamment la recherche tournée vers le tiers-monde. Et il est intéressant de voir comment la géographie s'insère dans les travaux des économistes par exemple, notamment au sein des "économistes ruraux africanistes français" ou "ERAF" (COLIN, LOSCH, 1992).

Cette plus grande prise en considération de l'espace par les économistes français traduit une évolution par rapport aux préoccupations des premiers institutionnalistes américains qui pensaient surtout à intégrer les notions d'histoire et de sociologie. L'espace était déjà omniprésent mais l'évidence de sa réalité et de son rôle n'en faisait alors pas un objet privilégié d'interrogations et de recherche.

L'impact de l'espace et son rôle dans la perturbation ou l'amélioration des échanges marchands en Afrique son particulièrement pris en compte lors des analyses de filières. Car contrairement à la théorie marginaliste qui ne prend en compte que l'offre et la demande, l'étude d'une filière met en

valeur la multiplicité des intermédiaires qui se situent entre ces deux extrêmes. Cette identification des différents acteurs de la chaîne est à la fois d'ordre socio-économique et spatial. Et certaines fonctions comme le crédit, le transport, évoluent très sensiblement selon la distance géographique entre production et commercialisation.

Ces deux fonctions, ainsi que celle de la transmission des informations, seront à étudier de façon particulière dans le cas de l'analyse des circuits multinationaux africains de l'oignon.

Ce sont justement ces fonctions intermédiaires qui rendent l'"Offre" réellement offrable et la "Demande" demandable (PUJO, LEPLAIDEUR. 1993). Dans une étude de filière, l'espace supporte les rapports sociaux des agents économiques et en garde la marque: certains marchés sont plus importants que d'autres et deviennent des lieux de passage obligés pour les marchandises, au point de perturber l'équilibre des flux entre zones excédentaires et déficitaires.

Ces constats observés pour la commercialisation des produits vivriers au Togo fait dire à l'auteur qu'il existe une hiérarchie spatiale des places de marché et des circuits de commercialisation (LANCON, 1990). Du fait de situations oligopolistiques, toute place de marché n'est pas potentiellement en relation immédiate avec n'importe quelle autre place de marché.

Or en théorie, un espace de concurrence pure et parfaite serait un espace où toutes les places de marché seraient reliées les unes aux autres. La représentation optimisée de cette conception d'un espace totalement intégré et homogène réduirait l'espace à un seul point, une seule place de marché où s'opèreraient toutes les transactions.

Une telle conception permettrait, à la satisfaction de la théorie néo-classique, de gommer tout éventuel effet de distance... jusqu'à nier la distance elle-même. Or, il n'en est évidemment rien et l'espace impose une rugosité sur laquelle s'accrochent les théories. Vécu comme une contrainte par les économistes, l'espace provoque un "frottement" permanent qui freine la circulation des marchandises et de l'information.

Et c'est parce qu'il est perçu comme une contrainte, ou une façon de contourner cette contrainte, qu'il est de plus en plus pris en compte dans la réflexion économique.

D- Choix de quelques axes méthodologiques

Si, dans le cadre de notre sujet sur la commercialisation des oignons en Afrique, les références théoriques peuvent être objet à discussions, le travail sur le terrain, phase capitale de notre recherche, ne peut être négligé. Nous présenterons deux

points forts de la méthode envisagée: l'analyse de filière et l'approche systémique.

Ces deux références méthodologiques donneront suite à l'emploi d'une série d'outils (entretiens, questionnaires, cartographie, archives, statistiques...) sur lesquels nous reviendrons lors de la description plus détaillée de l'organisation du travail en troisième partie.

Le concept de filière est principalement employé par les chercheurs francophones. Il est d'ailleurs difficilement traduit en anglais. Certains emploient le terme de commodity coordination, d'autres de commodity chain, de commodity system...

5- L'approche filière

c- Les objectifs de l'approche filière

l'analyse de filière, en identifiant le "squelette" de la fonction d'échange, a le mérite de participer à la réconciliation de la théorie et de la réalité du terrain.

Elle complète d'une part l'approche de la théorie de l'équilibre général entre l'offre et la demande en développant en détail les étapes intermédiaires sans lesquelles l'offre amont et la demande aval ne pourraient concrètement se rencontrer.

Et il en résulte d'autre part qu'elle est un outil fiable de l'économie opérationnelle pour traiter des problèmes d'abord d'économie industrielle, puis de l'agro-industrie pour s'étendre à l'ensemble du domaine agricole tant en France que dans le tiers-monde (GRIFFON, 1990).

elle suppose le décorticage d'un réseau de commercialisation, du producteur au consommateur, et permet ainsi de mettre en évidence les différentes zones géographiques et leur fonction respective. Elle permet également de repérer les différents acteurs et comprendre leur fonction, leur rôle dans la formation des prix, leur capacité à introduire des innovations et de les diffuser...

L'objectif affiché est de mettre en évidence des points de blocage, des contraintes (isolement, déficience des transports, conflits sociaux, mauvais accès au crédit, inégalité dans la répartition des marges bénéficiaires, etc...) qui font obstacles à la circulation des produits et donc à l'approvisionnement des consommateurs (surtout urbains), à l'enrichissement des acteurs socio-économiques et à l'amélioration technique au sein de la filière.

d- La pluridisciplinarité de l'approche filière

Cette méthode d'analyse dépasse le seul cadre des sciences économiques. D'ailleurs, la fonction d'échange, plus que toute autre activité économique, s'inscrit dans un espace.

La description des circuits et des échanges fait appel à la définition d'un champ spatial. Nous pouvons même supposer que la

filière de l'oignon en Afrique se définit sur plusieurs espaces: l'espace productif, l'espace consommateur, l'espace des zones de transaction (marchés), l'espace des flux de marchandises (du transport, du stockage), l'espace financier (de l'origine des crédits à la destination des bénéficiaires issus du commerce)...

Cette méthode fait également appel à d'autres axes de recherche comme la nécessaire analyse des acteurs de la filière et de la logique des processus sociaux (répartition/appropriation des coûts et des marges selon les acteurs, contrôle des espaces et jeux d'alliances et de conflits).

Les motivations et stratégies de ces acteurs sont d'autant plus importantes à prendre en compte que ceux-ci sont nombreux et variés. Dans le cas de notre étude sur le commerce des oignons, les acteurs se différencient d'autant plus qu'ils opèrent dans des sphères situées à des échelles différentes : le producteur oeuvre au niveau le plus local, relayé par des collecteurs attachés à une zone supérieure qui eux-même ne sont que des intermédiaires de commerçants travaillant sur plusieurs pays. Les états eux-mêmes peuvent jouer un rôle ainsi que les organismes internationaux le plus souvent représentés par des "projets de développement".

Une filière contient donc une multiplicité d'échelles, d'acteurs aux intérêts et moyens d'action différents qui donne lieu chez certains chercheurs à la distinction d'un espace stratégique, d'un espace technologique, d'un espace économique (notamment de valeur ajoutée), d'un espace de régulation étatique...(DORIN, à paraître). Il faut à cela ajouter le temps puisque chacun des éléments composants une filière évoluent au grés de l'histoire.

L'analyse de filière est une méthode privilégiée pour qui souhaite recourir à la multidisciplinarité et s'approcher au plus près de la réalité. Sa faculté de mettre en relation des acteurs très variés lui permet de pénétrer au sein du secteur dit "informel" et parfois d'y déceler les liens entre lui et le secteur contrôlé par l'état.

Comme elle peut lui permettre de reconstituer les liens entre le local et l'international. Elle permet enfin d'éclairer les éventuelles insuffisances des circuits d'échange entre les villes et les campagnes. Soit autant de thèmes qui accompagneront notre étude tout au long de son déroulement.

Toutefois, cette méthode a ses limites. Une analyse de filière n'est véritablement réalisable et performante que si elle étudie un produit (ou un groupe très homogène de produits). La vue transversale qu'elle propose ne permet pas une vue d'ensemble.

Cette critique est d'autant plus fondée en Afrique que les cas de spécialisation sont rares. Un agriculteur africain produisant exclusivement de l'oignon serait exceptionnel et les recettes provenant d'autres spéculations aident à la production de l'oignon. De même qu'un producteur est rarement un individu isolé et qu'il bénéficie régulièrement de l'aide en argent, en travail,

en biens de personnes de sa famille et d'au-delà.

Ce même raisonnement peut s'appliquer aux transporteurs qui véhiculent plusieurs marchandises ainsi que des passagers, aux commerçants. Même si ces derniers ne vendent que des oignons, ils ont le plus souvent concrétisé cette activité grâce au soutien de tout un groupe dans lequel ils sont insérés.

Enfin les consommateurs, les moins spécialisés de tous les acteurs de la filière, ne peuvent être compris par l'analyse de la consommation d'un seul produit, en l'occurrence, de l'oignon.

Ce produit occupe donc une place plus ou moins importante dans l'activité des différents acteurs et s'inscrit de façon très différente dans les stratégies de chacun. C'est pourquoi une lecture transversale et la mise en évidence des différents niveaux de la filière doit s'accompagner d'une lecture horizontale de chacun de ces niveaux, cela à l'aide d'une approche "système" (DAVID, 1992).

Replacer un élément dans l'ensemble du contexte auquel il appartient et observer la place qu'il y occupe par ses interrelations avec chacun des éléments de ce tout relève fondamentalement de la méthode systémique.

6- L'analyse systémique

e- Présentation d'un paradigme

Par définition, un système est "un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisés en fonction d'un but" (de ROSNAY, 1975).

Ce concept, appliqué à l'analyse des sociétés rurales, a engendré d'autres concepts permettant d'approcher par exemple l'exploitation agricole comme un système (système d'exploitation). Les éléments en interaction dynamique auxquels la définition première fait référence sont alors les différentes spéculations et les itinéraires techniques (systèmes de culture), les moyens de production tels le capital, la terre, la main d'oeuvre ainsi que les modes d'organisation et de gestion de ces moyens (système de production), l'environnement naturel, économique et social qui englobe ces différents systèmes (système agraire)...

Si les agronomes ont privilégiés l'analyse des systèmes de culture afin d'agir le plus finement possible sur l'amélioration des rendements, les économistes ont davantage concentré leurs recherches sur l'analyse des systèmes de production (dont la définition diffère parfois légèrement de celle des agronomes) et les géographes, notamment en travaillant avec le concept de terroir et leurs objectifs aménagementaux de l'espace, se sont intéressés à une vision plus globale encore correspondant aux systèmes agraires.

Tous ces systèmes s'emboîtent les uns dans les autres et sont

indissociables pour qui veut comprendre les mécanismes de reproduction d'un ordre social, l'évolution d'un paysage, la capacité d'intégration économique d'un village ou d'une région...

Cette approche "systémique" convient d'autant plus à notre étude sur la filière des oignons qu'elle permet, par cet emboîtement successif, de mettre en relation la complexité locale (micro) et les éléments provenant de la sphère nationale, voire internationale (macro).

L'emploi initial du terme de paradigme n'est pas sans fondement pour qualifier ce "systémisme". Il correspond à une lecture, une façon de voir et d'analyser qui s'est étendu à toutes les disciplines de sciences humaines. Plus encore, il suppose un changement de comportement du chercheur face à son objet de recherche.

f- "système" et incertitude

L'analyse du réel compris comme ensemble de systèmes interagissant les uns sur les autres a engendré, par rapport à l'approche analytique qui lui précédait, de nouvelles conceptions de la recherche ainsi que de nouveaux comportements de la part des chercheurs, notamment à l'égard du monde africain.

Elle le doit à la conjonction d'un goût prononcé pour l'empirisme, dont on a déjà parlé au sujet des réfractaires à certaines théories, ainsi qu'à un mouvement général de pensée inspiré des théories de la relativité.

Il est fréquemment avancé que la démarche "systémique" est née de la cybernétique (WIENER) et de la théorie des systèmes (FORRESTER) aux Etats-Unis au cours des années 40 et 50.

A l'époque, ces courants de pensée, développé par les chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) mariaient mathématiques, physique et physiologie et tentaient à l'aide de cette pluridisciplinarité de mettre en évidence les liens unissant la logique de fonctionnement des machines, du corps humain, de l'environnement écologique puis des sociétés ainsi que les interactions entre ces quatre réalités dans la formation de systèmes interdépendants.

Cette conception du réel et de l'analyse de ce réel constitue une véritable révolution de la pensée et de la recherche, ce que d'aucun appellent un renversement épistémologique (BROSSIER, 1987). Il s'agit en fait des conséquences logiques d'un long mouvement de transformation de la perception de l'univers instauré dès le début du siècle par la physique moderne, quantique, et sa théorie de la relativité.

Cette relativité foudroie les certitudes des sciences dites "dures", introduit la complexité dont la théorie des systèmes n'est qu'un produit et se glisse ainsi progressivement dans les sciences humaines jusque là moins considérées.

Toutefois, le terme "système de production" n'est pas nouveau en France puisqu'il est employé dès le début du XIXe siècle (BROSSIER, 1987) et s'il connaît une renaissance aujourd'hui, il ne faut pas négliger la spécificité de la tradition de l'agronomie française qui développe au cours de ce XXe siècle des méthodes et des outils d'analyses permettant une meilleure approche de l'économie rurale et de la réalité du monde paysan.

D'une certaine manière donc, la recherche française dispose d'une expérience en matière d'analyse systémique qui lui est propre mais qui connaît un regain de vitalité avec ce mouvement d'approche global inspiré par la recherche outre atlantique.

Il demeure que l'appropriation et la généralisation de cette méthode systémique par les sciences sociales, notamment appliquées au monde rural, est plus ancienne et profonde en France que dans les pays anglo-saxons où les concepts de "cropping system" et de "farming system" ne se sont développés qu'à la lecture des problèmes de l'agriculture des pays du tiers-monde.

Avec l'approche systémique, la méthode n'est plus une simple accumulation d'outils. "Méthode" signifie, au delà de la démarche, un comportement spécifique de la part du chercheur.

L'appréhension d'un système met en scène des agents sociaux incontrôlables tant que n'ont pas été mis à jour leurs motivations et leurs contraintes. Elle fait intervenir les notions de risque, d'incertitude, d'accidents qui force le chercheur à une plus grande humilité et qui l'oblige, s'il souhaite comprendre un système à s'immerger dedans. La priorité revient à la compréhension des acteurs socio-économiques et de leurs comportements et non plus à la détermination de ce qu'ils devraient soi-disant faire.

Parallèlement, la relativité dominante est entretenue par le fait que la reconstitution d'un système reste malgré tout une construction réductrice du réel, dans laquelle s'immisce inmanquablement l'objectivité de l'observateur : Les éléments "observateurs" et "observés" interagissent également jusqu'à constituer à leur tour un système. "L'objet de la science n'est pas, ne peut pas être, de décrire la réalité dans son essence ; elle n'a accès qu'aux apparences que la réalité veut bien donner d'elle-même lorsque nous l'observons. Quelles que soient les astuces imaginées pour la forcer à se dévoiler, nous ne pouvons jamais décrire que le résultat d'une interaction entre l'objet étudié et l'observateur" (JACQUARD, 1992). La méthode systémique est bien aux antipodes de l'esprit de la méthode analytique.

7- Logique spatiale et modélisation

Le dernier outils méthodologique, qui résulte d'ailleurs de l'approche systémique, est la modélisation. Du moins la modélisation spatiale, en réponse à la question posée par

l'existence ou non d'une logique spatiale de la production, de la commercialisation et des flux d'oignons reliant les deux extrémités de la filière.

Manifestant une réserve certaine à l'égard des tentatives de modélisations économiques, nous considérons par contre que l'expression cartographique, modélisée ou non, est une des représentations les plus synthétiques de la complexité historique et socio-économique d'un phénomène.

La discipline géographique a produit au cours de ces dernières décennies une somme d'outils et de concepts spatiaux permettant d'exprimer cette complexité : les aires gravitaires, les affrontements d'influence, les zones de fronts, les dissymétries spatiales, les maillages, les treillages, les interfaces et synapses... La géographie, science de la représentation par les graphes (cartes) de l'espace devient chorologie, discipline traitant des logiques spatiales (BRUNET, 1992).

L'espace géographique, support des rapport entre les hommes et leurs activités, dépasse alors son ancienne matérialisation spatiale pour devenir flux entre des groupes sociaux aux intérêts divergents, pour reconstituer les réseaux d'influence entre les différents agents, pour différencier des types de consommateurs, des catégories de niveaux technique de production, de stockage, de commercialisation ainsi que pour mettre en valeur l'action dynamique de variables qualitatives comme l'image de marque, l'aptitude à l'innovation...

La délimitation de ces nouveaux espaces et la tentative de leur modélisation sont facilités par l'emploi conjugué des statistiques et de l'ordinateur. Aussi aurons-nous recours lorsque cela sera possible aux différents outils statistiques que sont les test d'hypothèses, les analyses de variances, les corrélations, les analyses multivariées dont en priorité l'analyse factorielle des correspondances qui permet la confrontation de données quantitatives et qualitatives et qui, accompagnées de classifications automatiques, permet de réaliser des typologies...

Bien sûr, ces méthodes seraient très vite limitées si elles ne s'appuyaient pas sur une solide collecte de données de base sur le terrain. C'est dans la perspective de ce travail amont de collecte de données qu'a été réalisée une première synthèse bibliographique portant sur les principaux thèmes susceptibles de guider nos recherches.

II. LES CIRCUITS DE L'OIGNON

La mise à jour de ces circuits demande des informations simultanées sur la production, la commercialisation et la consommation des oignons ainsi que sur leur importance socio-économique à ces différents niveaux de la filière.

E- Consommation

Le "succès" de l'oignon se retrouve dans la consommation apparente (production + importation - exportation / population totale). Les plus grands pays consommateurs se situent dans le bassin méditerranéen. L'Espagne et la Turquie consomment environ 25 Kg par personne et par an (à partir des données FAO de 1990). La consommation moyenne dans la plupart des pays (en Asie, en Europe) est de 10 Kg par personne et par an. Cette consommation descend à 7 Kg en Afrique.

L'oignon est fréquemment assimilé aux cultures maraîchères dont l'essor est, en Afrique, relativement récent. Il n'en demeure pas moins que ce légume, du moins dans la zone Soudano-Sahélienne, est pratiqué depuis longtemps. "Les agriculteurs y pratiquent une culture bien adaptée aux contraintes climatiques et aux moyens dont ils disposent. Des variétés conviennent à ces pratiques et une large variabilité y a été maintenue pour assurer la pérennité de l'oignon malgré les risques climatiques importants" (H. DE BON, 1986).

8- La place des oignons dans la cuisine africaine

L'oignon occupe une place à part, entre des légumes dits "Européens" (tomate, salade, choux, concombre, poivron, aubergine) qui sont de plus en plus cultivés dans les zones de production maraîchère et les légumes locaux, abondamment consommés. Contrairement à la pomme de terre, la carotte, le poireau, le haricot vert qui restent principalement consommés par les expatriés, l'oignon est très bien intégré dans la cuisine africaine (BOSCH, 1985). L'étude d'Ellie BOSCH porte sur le Burkina Faso et plus précisément sur les femmes du marché de Bobo-Dioulasso.

Mais des remarques similaires concernant l'oignon se retrouvent dans d'autres études : "la présence de l'oignon dans la sauce est en général considérée comme indispensable au moins en petite quantité (...) Il s'en suit une demande incompressible mise en évidence par le fait que l'oignon est l'un des seuls légumes achetés par les familles à très faible revenu" (BDPA, Rep. du Cameroun, 1984).

Cette étude Camerounaise recense par ailleurs le volume d'oignon commercialisé sur les différents marchés de la province Nord. Ces quelques chiffres montre l'ampleur du "phénomène oignon". 2.642 tonnes d'oignon sont achetés en 1983 et 4.293 tonnes en 1990 soit 16% de l'ensemble des produits agricoles vendus. A titre de comparaison, cette même année 1990, seules 3.418 tonnes de tomates ont été vendues sur les marchés de la région, 2.361 tonnes de Gombo, 928 tonnes de salades...

Les légumes feuilles tous réunis (amarante, solanum, feuilles de manioc, etc...) totalisent quant à eux 6.692 tonnes, cela dépasse le tonnage d'oignons échangés mais ces feuilles constituent l'élément essentiel de la sauce.

La sauce est un élément qui se retrouve dans toute les cuisines en Afrique Noire. La sauce est un élément fondamental du plat. Elles rassemble tous les aliments (légumes, viandes ou poissons, pâtes, huiles, épices et condiments) qui accompagnent et facilite la consommation de l'aliment de base (céréales ou tubercules). Et c'est dans la sauce que s'emploie l'oignon.

Un des axes de l'étude de la consommation passe par une prise de connaissance des plats réalisés par les populations et d'y reconnaître les aliments qui les constituent.

Une enquête IFPRI/CEDRE de 1988 recense à ce titre les deux plats dominants consommés au Burkina Faso: le riz cuit à l'eau et le Tô de mil, de sorgho ou de maïs. Toutes ces céréales se consomment avec une sauce. Le Tô s'accompagne d'une "sauce Gombo" qui consiste à faire revenir les oignons et la viande dans l'huile, à ajouter l'eau avec la tomate, le sésame, un cube maggi, de sel et enfin la farine de gombo. Selon les moyens des consommateurs, la sauce peut également comprendre de la courge, du poivron (AUTISSIER et FRANCOIS, 1989)

L'étude des plats constitue une étape importante dans l'analyse d'un aliment. Elle nous apprend, au-delà des considérations économiques et agronomiques, ce qu'une population a envie de manger et recherche, de même qu'elle nous informe de l'usage que les consommateurs font de cet aliment.

Dans le cas de l'oignon, c'est en partant de la consommation des ménages que l'on évalue le mieux le succès de telle ou telle variété. Le plus recherché des oignons est le violet de Galmi, tant au Cameroun qu'au Sénégal. Cette variété offre un oignon fort qui diffère du goût plus sucré des variétés blanches et jaunes. Cette variété, issue d'une souche du Niger, s'est diffusée à la suite des sélections effectuées par les chercheurs de l'IRAT travaillant dans ce pays à partir du début des années 60 (voir le chapitre sur la recherche agronomique).

Le goût, la couleur, le maintien d'un légume est d'autant plus important à prendre en compte que le consommateur africain dispose maintenant d'un choix important de variétés.

9- L'importance nutritionnelle des légumes et des oignons

Reste que les vertus nutritionnelles de ces aliments sont également pris en compte pour justifier l'attrait que la recherche porte sur eux. Si les céréales, et dans une moindre mesure les tubercules, apportent les calories et les glucides, si les viandes et poissons se caractérisent par leur apport en protéines et lipides, les légumes apportent aux consommateurs calcium, fer et vitamines. L'argument nutritionnel ne pèse en rien dans la décision des consommateurs de manger tel ou tel légume mais il est un critère que responsables, animateurs, chercheurs ne doivent pas perdre de vue et qui suffit à lui seul à encourager la production légumière.

L'urgence première revient bien sûr à la couverture des besoins en calorie, ce qu'assure les aliments de base, véritables carburants pour l'homme. Cette priorité apparaît de la même façon chez le producteur et le nutritionniste. "Des nutritionnistes de l'ORSTOM s'interrogent même sur la pertinence du mouvement actuel en faveur du maraîchage. A leurs yeux il serait préférable d'encourager le petit élevage" (AUTISSIER, 1988).

Toutefois la recherche de la qualité et d'un bon équilibre alimentaire se justifie dès lors que la couverture énergétique est assurée. Et les vitamines contenues dans les légumes jouent par exemple un rôle tout à fait important dans l'amélioration du système immunitaire des individus. La vitamine A est appelée "vitamine Anti-infectieuse". La vitamine C exerce également une action sur l'immunité et donc la santé des hommes. (DILLON, 1985).

Le dernier élément souvent non cité qu'apportent les légumes dans le régime alimentaire est l'eau. La salade est composée pour 94% d'eau, la tomate pour 92%, l'oignon pour 87%, l'amarante 85%. L'apport en eau ainsi qu'en vitamines, en calcium, en fer est toutefois très fortement conditionné par le mode de cuisson.

Les vertus de l'amarante, des feuilles de manioc sont réduites par le long temps de cuisson nécessaire pour rendre ces feuilles plus tendres et comestibles. Alors que d'autres feuilles (Koko ou gnetum Africain), naturellement tendres sont justes trempées dans l'eau chaude avant d'être consommées. Ces derniers gardent donc toutes propriétés. (DAVID, 1992).

Il n'en est que plus vrai encore pour les légumes consommés crus: la salade, la tomate... et l'oignon. Il demeure que les évaluations de la consommations en légumes d'une manière générale et de leur place respective dans le régime alimentaire et les recettes culinaires des familles Africaines restent rares.

Une récente étude menée par le CIRAD en Guinée Bissau évalue à 10% la part des légumes dans les dépenses alimentaires totales de saison sèche (de novembre à mai). Parmi ces dépenses en légumes, l'oignon se situe en deuxième position avec 19%, après la tomate. En volume, cela signifie une demande Bissau-Guinéenne de plus de 2 000 Kg par jour, soit la encore le deuxième marché

de légume après la tomate (DAVID et MOUSTIER, 1993).

Toutefois, les critères de goût employés par les consommateurs, s'ils peuvent orienter la recherche ou expliquer la réussite commerciale de tel ou tel légume n'ont pas fait l'objet d'études approfondies. Ce serait pourtant une des premières étapes méthodologiques dans le cadre d'un travail sur les filières légumières en Afrique et, dans notre cas, sur les filières de l'oignon.

Bien sûr, le prix autant que le goût influence le choix des consommateurs et les considérations d'ordre économique l'emportent souvent dans les analyses sur la production et la commercialisation de l'oignon en Afrique.

F- Production et commercialisation de l'oignon dans le monde

10- La production

L'oignon, plante originaire d'Asie Centrale, est majoritairement cultivé sur le continent asiatique. Les principaux pays producteurs sont en 1991 (dernières données de la FAO) la Chine (4 millions de tonnes) et l'Inde (3,5 millions de tonnes). Viennent ensuite les Etats-Unis d'Amérique et l'URSS avec 2,2 millions de tonnes chacun, la Turquie (1,7 millions de tonnes), le Japon (1,3 millions de tonnes) et l'Espagne (1 million de tonnes). En ajoutant à cette liste l'Iran, le Brésil, le Pakistan, la Pologne, la Corée du sud, les Pays Bas, l'Egypte et l'Italie (chacun produisant entre un demi-million et un million de tonnes) se retrouvent ainsi énumérés les quinze premiers pays produisant presque 75 % de l'oignon mondial.

L'Espagne est donc le premier producteur européen en 1991 avec plus d'1 million de tonnes. Les trois principaux pays producteurs d'oignon dans la CEE sont l'Espagne donc, l'Italie et la Hollande. Ces trois pays réunis produisent plus que l'ensemble du Continent Africain (2 millions contre 1,9 millions de tonnes).

Entre 1975 et 1990, la production asiatique a doublé, passant de 7 à 14 millions de tonnes. L'Asie, et dans une moindre mesure l'Amérique du Sud, voient leur part relative augmenter par rapport à la production mondiale. A l'inverse, la production européenne passe de 22 à 16 % de la production mondiale et la production africaine de 8 à 7 % (voir tableaux).

Mais partout, la production (en volume) augmente. La recherche agronomique, tournée vers l'amélioration variétale et une plus grande efficacité de stockage (stratégie néerlandaise à partir de l'hydrazide maléique), a contribué à une diffusion de l'oignon en Europe mais surtout en Afrique où les pays producteurs se sont multipliés. En 1970, l'Egypte représentait 55 % de la production africaine d'oignons or, tout en gardant une production stable durant ces vingt dernières années, ce pays n'en représente plus

L'AFRIQUE ET LA PRODUCTION MONDIALE DES OIGNONS.

Production (Million de Tonnes)	1970	1980	1990
Monde	15,2	19,4	27,9
Afrique	1,0 (6,6%)	1,5 (7,7%)	1,9 (6,8%)
Egypte	0,55	0,57	0,55
Maroc	0,09	0,24	0,32
Algérie	0,04	0,11	0,21
Afrique du Sud	0,11	0,14	0,21
Libye	0,02	0,06	0,10
Niger	0,03	0,01	0,08
Asie	6,8 (44,7%)	8,7 (44,8%)	13,7 (49%)
Chine	2,1	2,6	3,9
Inde	1,5	1,6	3,3
Turquie	0,6	0,9	1,5
Japon	1,0	1,1	1,3
Pakistan	0,2	0,4	0,8
Iran	0,2	0,2	0,7
Corée du Sud	0,09	0,4	0,4
Europe	3,6 (23,7%)	3,9 (20%)	4,8 (17,2%)
Espagne		0,9	1,1
Pologne		0,3	0,5
Italie		0,5	0,4
Hollande		0,5	0,4
Roumanie		0,3	0,4
Yougoslavie		0,3	0,4
Amérique du Nord	1,5 (10%)	1,8 (9%)	2,7 (9,5%)
Etats-Unis	1,3	1,6	2,5
Amérique du Sud	1,0 (6,6%)	1,7 (8,8%)	2,3 (8,2%)
Brésil	0,3	0,7	0,9
Colombie	0,2	0,3	0,5
Argentine	0,2	0,3	0,4
Chili	0,09	0,1	0,3
Océanie		0,1 (1%)	0,2 (0,7%)
Australie		0,1	0,2
URSS		1,9 (9,8%)	2,2 (8%)

que 29 % en 1990.

11- Les échanges

Le commerce mondial, qui concerne 2,4 millions de tonnes, représente 8,5 % de la production mondiale en 1991.

Le marché de l'oignon s'articule autour de grands blocs continentaux (Europe-Afrique, Asie, Amériques) entre lesquels se maintiennent quelques flux marginaux.

Les grandes régions dans la production et le commerce mondial:

(en %)	PRODUCTION	EXPORTATION	IMPORTATION
EUROPE	16	43	46
AFRIQUE	7	4	3
AMERIQ.N	9	17	16
AMERIQ.S	8	3	0.4
ASIE	51	28	33
URSS	8	0	1
OCEANIE	1	5	0.6

sources : FAO - 1991

Ce tableau récapitulatif rappelle la part de l'Asie dans la production d'oignon (51% de la production mondiale).

En matière de commerce international, six pays concentrent 60% des exportations: l'Inde (9% des exportations), le Pakistan (4%), la Hollande (23%), l'Espagne (9%), les USA (8%), le Mexique (7%). Avec le Chili (2,5%), l'Egypte (1,5%), la Nouvelle Zélande (3%), l'Australie (2,7%), l'Arabie (2,5%), l'Iran (2,5%) ... Ce sont 75% des exportations qui sont alors cumulées.

Un rôle majeur revient à l'Europe dans les échanges internationaux de l'oignon : 43% des exportations mondiales, alors que l'Europe produit trois fois moins d'oignon que l'Asie, mais aussi 46% des importations mondiales.

C'est en Europe, principalement dans la Communauté Européenne, que se trouvent le plus grand exportateur mondial, les Pays-Bas, ainsi que les plus grands importateurs, l'Allemagne (de l'Ouest) et le Royaume Uni. La Hollande, en 1992, exporte 514 000 tonnes et l'Allemagne et le Royaume Uni importent respectivement 340 000 et 266 000 tonnes d'oignons.

Les flux européens sont principalement intra-communautaires. La Hollande y joue un important rôle de plaque tournante, redistribuant les oignons d'Espagne et d'Italie sur l'Allemagne, l'Angleterre et la France.

Toutefois, d'autres oignons revendus par les Pays Bas en Europe proviennent de l'Hémisphère Sud (Australie, Afrique du Sud,

DOONÉES GÉNÉRALES SUR LA PRODUCTION, LE COMMERCE ET LA CONSOMMATION DES OILIEUX DANS LE MONDE EN 1990

	POPULATION	PRODUCTION	IMPORTATION	EXPORTATION	IMP-IMP	EXP/IMP	CONSOMMAT
	habitants	en tonne	en tonne	en tonne	en tonne	en %	en kilo/hab
EUROPE							
PAYS-BAS	14950000	497000	78742	505485	426843	101,73	4,69
ESPAGNE	39200000	1101000	46926	188753	141827	17,14	24,47
ITALIE	57100000	419000	25773	41293	15520	9,20	7,59
FRANCE	56400000	235000	112345	37139	-75206	15,83	5,50
BEL-LUX	10210000	20000	74123	14954	-59165	74,75	7,75
R. F. A.	61300000	138000	340382	22356	-318026	16,20	7,44
ROYAUME UNI	57240000	225000	266250	10522	-255328	4,85	8,39
GRÈCE	10050000	122000	14210	3575	-10635	2,93	13,20
YUGOSLAVIE	23810000	240000	40998	2739	-38259	1,14	11,69
POLOGNE	38400000	568000	220	137359	137139	24,14	11,22
AFRIQUE							
EGYPTE	52430000	577000	90	59845	59755	10,37	9,87
ALGERIE	24960000	173000	0	0	0	0,00	6,93
MAROC	25060000	320000	0	1032	1032	0,32	12,73
NIGER	7730000	80000	17	60494	6284	75,62	2,53
SENEGAL	7330000	34000	16135	3	-16132	0,01	6,84
COTE D'IVOIRE	12000000		18000	0	-18000	EX	1,50
AFRIQUE SUD	35300000	215000	7	9622	5615	4,48	5,82
AMÉRIQUES							
ÉTATS UNIS	249200000	2394000	171004	176468	5464	7,37	9,58
CANADA	26500000	130000	85748	21795	-63953	16,77	7,32
MEXIQUE	88600000		42607	161680	119073	EX	
CUBA	13170000	270000	0	57122	57122	21,16	16,16
ARGENTINE	32320000	415000	4249	24376	20527	5,97	12,21
BRESIL	150400000	867000	16893	451	-16442	0,65	5,87
ASIE							
CHINE	1139000000	3930000	14820	17893	2973	0,45	3,45
INDE	827000000	3150000	0	240301	240301	7,43	3,52
JAPON	123900000	1280000	85822	3585	-85257	0,11	11,05
BANGLADESH	115500000	148000	91753	0	-91753	0,00	2,07
MALAISIE	17800000		125891	2000	-123891	EX	6,91
SINGAPOUR	2720000		84338	34000	-50338	EX	11,28
PAKISTAN	122600000	712000	0	82335	82335	11,36	5,14
IRAN	54900000	924000	23	0	-23	0,00	16,92
TURQUIE	55870000	1550000	17708	85102	67394	5,54	24,52
ARABIE SAOUD.	14130000	17000	154355	544	-154355	3,52	12,11

Source : À partir des données FAO

Chili) et du Bassin Méditerranéen (Egypte). Les Pays Bas approvisionnent également les marchés de l'Europe Orientale, mais aussi des Etats-unis, du Japon et de L'Afrique.

Et si l'Afrique, en 1992, n'achète que 3 % des exportations néerlandaises (CFCE/MIFL, 1993) il s'agit quasi-exclusivement d'oignons. Les principaux clients d'Afrique de l'Ouest sont le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Nous évaluons selon les données du CFCE (Centre Français du Commerce Extérieur) les importations africaines (surtout de l'Ouest) à environ 80 000 tonnes d'oignons venant de Hollande soit la moitié de ce que produit cette partie de l'Afrique (la FAO n'évalue qu'autour de 20 000 tonnes les oignons importés par les pays d'Afrique de l'Ouest en 1991).

Au sein du bloc asiatique, le principal pays exportateur est l'Inde qui, avec un excédent commercial de plus de 250 000 tonnes d'oignons, comble la demande des principaux importateurs d'Asie que sont la Malaisie, le Bengladesh, le Japon et Singapour.

Au Proche Orient, l'Arabie Saoudite représente également un important marché pour les pays exportateurs d'oignons de la zone que sont la Turquie et le Pakistan.

En Amérique, deux pays exportent plus de 150 000 tonnes, les Etats-Unis et le Mexique mais le premier fait davantage office de plaque tournante puisqu'il exporte, en 1991, presque autant qu'il importe (respectivement 160 000 tonnes contre 220 000). Les grands pays demandeurs de cette "région" continentale sont le Canada, le Brésil et le Venezuela.

En Amérique du Sud justement, deux pays exportent des oignons : le Chili (72 000 tonnes) et l'Argentine (10 000 tonnes). Ces derniers, à la différence des autres états exportateurs du continent américain, cherchent à vendre leurs productions sur les marchés européens.

12- Le marché et ses prix

Deux phénomènes s'observent simultanément, d'une part un marché marqué par une forte saisonnalité et d'autre part une baisse structurelle des prix de l'oignon.

Il existe plusieurs prix de l'oignon sur le marché international. En effet, ce marché est très segmenté puisqu'il concerne des produits aussi différents que les oignons de semences, de plants et de consommation, frais ou déshydratés. Et parmi les oignons frais destinés à la consommation, de nombreuses variétés comme le jaune de Valence (Espagne), le sturon (Pays Bas), le Red Créole diffèrent de par leurs goûts, leurs tailles et leurs couleurs. Tous ces produits donnent lieu à des prix différents.

Par ailleurs, le marché de l'oignon subit une forte saisonnalité. Les prix baissent durant la période de production et remontent en période de contre-saison. En Europe par exemple, la majorité des oignons se commercialisent à partir d'août mais de plus en

plus de pays (Pays Bas, Angleterre, Allemagne) produisent des oignons dits "précoces" (variétés Early Yellow, Stuttgarter Riesen) qui se cultivent dès les mois d'hiver et arrivent sur les marchés en mai-juin.

On observe parallèlement une baisse tendancielle des prix de l'oignon liée au déséquilibre structurel entre une offre toujours plus importante que la demande, déséquilibre qui touche l'ensemble du marché des légumes frais en Europe.

Ainsi, de 1 842,5 FF la tonne en 1986, l'oignon exporté par la France vers les autres états de la CEE est descendu à 1 094,7 FF la tonne en 1992. Et en Italie, il ne s'exporte plus qu'à 715 FF. Cette baisse peut être corrélée aux stocks abondants qui existent dans plusieurs pays producteurs et exportateurs comme la Nouvelle Zélande et les Pays Bas. 80 000 tonnes d'oignons de l'année 1992 étaient encore stockés en Hollande en Mai 93 (CFCE).

Par contre, l'oignon précoce se vend plus cher et s'exporte de France, en 1992, autour de 2 000 FF la tonne. En Italie, la tonne s'exporte à un prix variant entre 2 000 et 3 500 FF. Aussi l'oignon précoce est-il de plus en plus recherché d'autant plus qu'il prendrait un créneau aujourd'hui occupé par les oignons d'Egypte et d'Amérique du Sud.

13- Perspectives de commercialisation

Concernant les flux -réduits- circulant entre les différents continents, rappelons que l'Europe communautaire est le premier partenaire des pays d'Afrique, d'Amérique Latine et même d'Asie. Elle importe des oignons du Chili, d'Argentine et en exporte vers l'Afrique de l'Ouest.

Toutefois, ces échanges peuvent évoluer à l'image des échanges méditerranéens : L'entrée de l'Espagne dans le marché commun a permis à la CEE de se replier sur ce pays producteur de fruits et légumes et de ne pas reconduire de façon aussi intéressante les accords qui existaient entre la communauté et le reste du bassin méditerranéen, cela -en matière d'oignons- aux détriments de l'Egypte (ZACHAROPOULOS, 1992).

Néanmoins, l'Egypte ainsi que la Nouvelle Zélande, l'Australie (la Tasmanie) et le Chili gardent l'avantage de fournir les marchés européens entre avril et juin, en période de pénurie. Car si l'oignon précoce est de plus en plus produit en Europe, il rencontre encore de nombreux problèmes d'humidité (car cultivé en hiver) et donc de stockage, ses semences font l'objet d'un commerce de type monopolistique, partagé entre les Pays Bas et le Japon et ses rendements sont plus faibles : Entre 35 et 45 tonnes par hectare alors que l'oignon non précoce (ou de printemps) offre des rendements supérieurs à 50 tonnes à l'hectare (55 tonnes pour les Pays-Bas en 1992).

G- L'oignon en Afrique : production et commercialisation

14- Un nombre croissant de pays producteurs

A l'échelle du monde, la production Africaine de l'oignon ainsi que sa part dans la commercialisation de ce légume paraît dérisoire. D'autant plus que la place de l'Afrique dans le commerce mondial s'est considérablement affaibli. L'oignon l'illustera par son exemple.

Pourtant, la place de l'oignon n'en reste pas moins importante en Afrique. Surtout pour ceux qui le produisent et le commercialisent. L'oignon leur rapporte de l'argent ce qui, dans des économies faiblement intégrées, reste capital.

En Afrique, la production de l'oignon se situe pour plus de 60% dans les pays du Machrek (Egypte, Maroc, Algérie, Libye...). L'Egypte est le premier pays producteur africain et de loin puisqu'il totalise en 1970, 55% de la production de ce continent. En 1980, la part de l'Egypte descend à 38% puis à 29% en 1990.

La production Egyptienne est pourtant stationnaire entre 1970 et 1990. Mais ça part relative diminue du fait de l'arrivée des productions du Maroc, de l'Algérie, de la Libye, mais aussi de l'Afrique du Sud ... et enfin, de l'Afrique Noire. L'Afrique Noire ne représente que 27% de la production du continent africain avec 510.000 tonnes d'oignons (1990, Données FAO).

Le premier pays producteur en Afrique Noire est le Niger: 80.000 Tonnes. Déjà en 1970, le Niger était avec 30.000 Tonnes le premier pays producteur en Afrique Sub-Saharienne. Cette Afrique Noire ne représentait alors que 19% de la production de l'ensemble du continent.

Entre 1970 et 1990, de nombreux états d'Afrique Noire ont donc considérablement renforcé leur place dans la production africaine.

Outre le Niger, il s'agit d'autres pays du Sahel comme le Sénégal, le Soudan, l'Ethiopie, le Tchad, le Mali. Mais il s'agit également de pays d'Afrique de l'Est (Tanzanie, Malawie, Zambie, Kenya), d'Afrique Centrale (Ouganda, Zaïre, Cameroun) et enfin de quelques rares pays d'Afrique de l'Ouest non Sahéliens comme le Ghana, le Bénin.

Ces données de la FAO montrent une atomisation de la production de l'oignon en Afrique, la majorité des pays en produit. D'ailleurs, à ce titre, les données de la FAO ne sont pas exhaustives puisque le Burkina Faso, non mentionné par la FAO produisait déjà en 1962, 3.000 Tonnes d'oignons (ARNOULD, 1964) et 11.000 Tonnes en 1986 (AUTISSIER, 1988).

De même, certains états ne faisant pas officiellement figurer l'activité maraîchère de leur pays dans les documents (annuaires statistiques, etc ...) ne sont pas recensés par la FAO comme pays

producteurs.

C'est par exemple le cas de la Guinée-Bissau où la production d'oignons, car elle existe, n'a pas été évaluée à l'échelle du pays. Ce pays totalisent 150 hectares de cultures maraîchères pour à peine 1 millions d'habitants et l'oignon, dans cette activité maraîchère, occupe une place très honorable aux côtés de la tomate et de la salade, d'autant plus que cette culture s'exporte vers le Sénégal et est source de devises (F.CFA) pour les producteurs guinéens (hors zone franc).

15- Exportations interafricaines

Si la Hollande, l'Espagne sont les premiers pays exportateurs d'oignons vers l'Afrique, il demeure qu'au sein même de ce continent, des pays produisent l'oignon et l'exportent... notamment vers d'autres pays africains.

Ce thème du commerce interafricain a longtemps été occulté par les économistes à l'exception de quelques chercheurs Anglo-Saxons.

Selon l'étude du Ministère de la Coopération Française réalisés en 1975, "il semble qu'il ait fallu attendre les années 1950 pour que les économistes découvrent le commerce intérieur".

C'est en 1968 qu'est diffusé l'analyse de B. VINAY intitulée *L'Afrique Commerce avec l'Afrique*, l'auteur y confirme que: "les fruits et légumes (environ 5 milliards de F.CFA en 1961) font surtout l'objet d'un commerce continental et correspondent aux réelles complémentarités naturelles en Afrique" (p.55). Mais l'auteur traite globalement des fruits et légumes sans donner de précisions. Pourtant, selon cette étude, l'ensemble des états africains, en 1964, ne réservaient en moyenne que 8,5% de leurs exportations vers d'autres pays d'Afrique, l'essentiel étant tourné vers le commerce mondial.

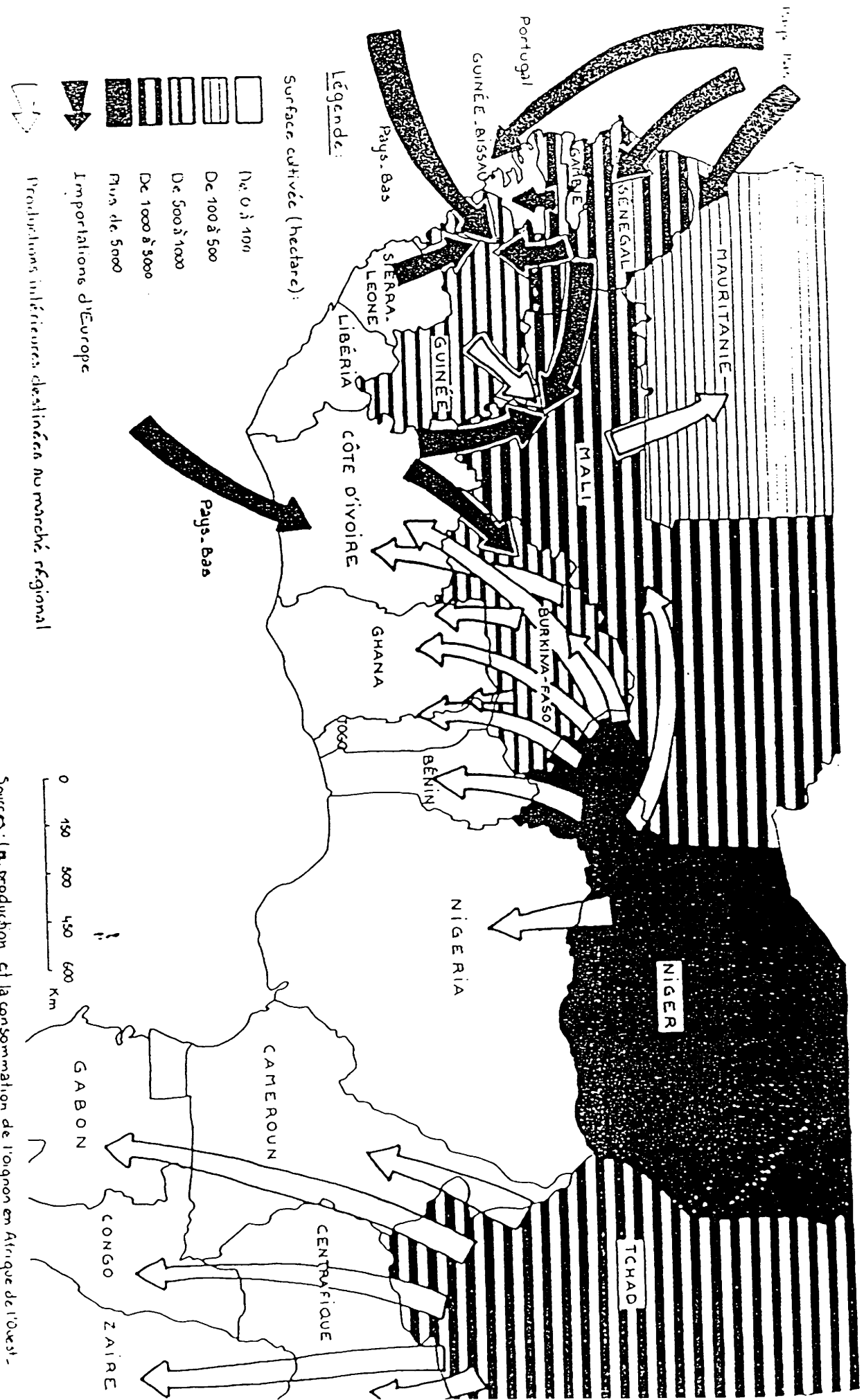
A cette règle pourtant quelques pays faisaient déjà exception : 59% des exportations du Burkina Faso, 50% de celles du Mali, 32% de celles du Niger se tournaient vers le continent africain.

Ces premières observations montrent qu'il existe une grande disparité dans le rôle que joue chacun des états africains dans le commerce intérieur du continent. Et cette disparité se retrouve dans le cas plus précis du commerce de l'oignon.

Il se dégage du tableau de 1990 (données FAO) que les pays d'Afrique qui exportent le plus d'oignons sont également les plus gros producteurs (Egypte, Niger, Afrique du Sud). De même, les plus grands importateurs de ce légume n'en produisent pas (à l'exception du Sénégal) ni n'en exportent. Le Sénégal et plus encore le Burkina Faso importent et exportent des oignons comme pourrait le faire une "plaque tournante".

Il semblerait dans les années soixante que cette fonction de

Planche 1. ECHANGES INTERNATIONAUX DE L'OIGNON EN AFRIQUE DE L'OUEST EN 1990



"plaque tournante" ait été tenue, en Afrique de l'Ouest, par le Mali.

Du moins était-ce une des observations de l'analyse menée par l'IRAT en 1964 sur le marché de l'oignon dans certains pays de l'ouest (ARNOULD, 1964). Cette étude avait été menée à l'époque pour évaluer les possibilités de commercialisation de l'oignon produit au Niger et sur lequel l'IRAT concentrait à l'époque ses recherches. L'oignon du Niger semblait pouvoir trouver un écoulement vers le Sénégal qui produisait alors 1.700 tonnes mais en consommait presque 10.000 ! Les autres marchés visés par l'oignon du Niger étaient le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin.

Le danger pour le Niger venait alors d'autres pays producteurs et exportateurs tels que le Nigéria, le Burkina Faso, l'Égypte. Déjà en 1962, le Burkina Faso (alors Haute Volta) produisait 3.000 tonnes d'oignons et les exportait vers le Bénin (Dahomey : 256 tonnes), le Ghana (737 tonnes), le Niger (86 tonnes), et la Côte d'Ivoire (14 tonnes).

16- Localisation géographique de quelques filières

Le cas du Burkina Faso est intéressant parce qu'il ne compte pas parmi les pays producteurs d'oignons enregistrés par la FAO. Or de nombreuses études menées dans ce pays révèlent l'importance de ce pays dans le commerce des oignons en Afrique de l'Ouest.

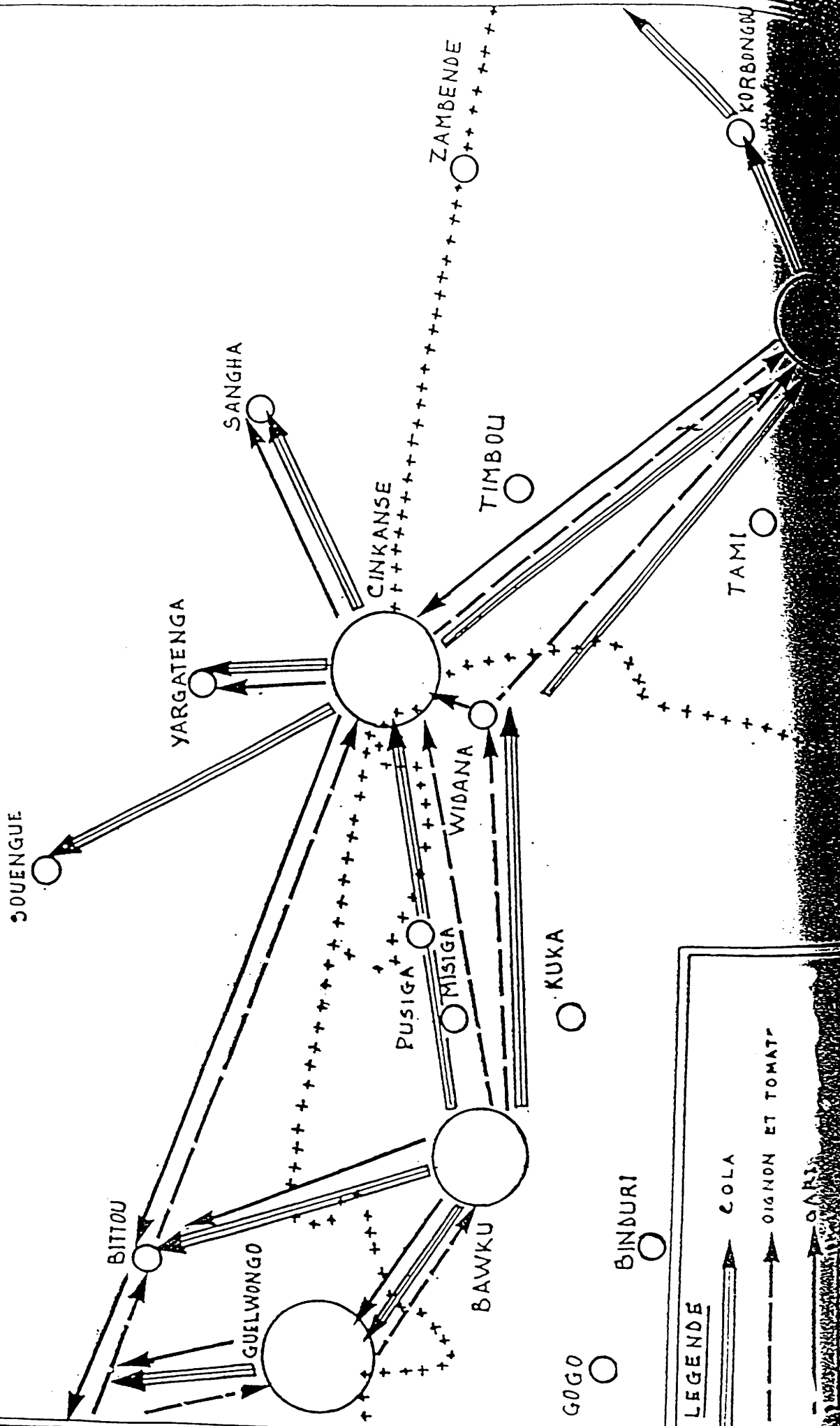
Dans la zone frontalière située entre le Burkina, le Ghana et le Togo, le Burkina est en fait le principal producteur d'oignons de la région, et cela malgré la chute du cédé ghanéen par rapport au franc CFA qui rend les prix ghanéens très attractifs (SOULE, 1992). Si le Ghana est effectivement le premier fournisseur de cette région (pays Gourma) pour de nombreux produits, les oignons viennent surtout de l'est du pays (autour de Bégrédo et de Bangoula). Ces oignons ne se limitent pas à graviter autour de la frontière, ils transitent par Guelwongo et Widana, en direction de Lomé.

Ceci pour rappeler d'une part que l'oignon, contrairement à la plupart des autres cultures maraîchères, peut faire l'objet de longues filières et d'autre part que l'étude des seules zones frontalières ne peut permettre de révéler l'intégralité de ces filières.

Pour l'année 1987, l'oignon en pays Gourma (Burkina-Ghana- Togo) est la première production maraîchère échangée avec 964 tonnes entre le Burkina et le Ghana, et 718 tonnes entre le Burkina et le Togo. Soit 1680 tonnes enregistrées par les douanes contre 950 tonnes de haricots, 600 tonnes de tomates, 540 tonnes de maïs, 370 tonnes de cola, 300 tonnes de sel, 30 tonnes de gari... Une évaluation des flux reste toutefois soumise à réserves puisque "les autorités locales (...) laissent circuler des volumes de produits dont la quantité ne dépasse pas la capacité de

LES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION de la cola-du garl-des oignons et des tomates

Sources : Echanges Frontaliers en pays GUERMA.
Soulé - 1992.



LEGENDE

- COLA
- OIGNON ET TOMATE
- GARL

consommation de son porteur" (SOULE). En ne relevant pas les petites quantités transportées, les agents employés à relever des statistiques douanières ont ainsi négligé le transit de tonnes de légumes.

Cette étude a enfin l'avantage de révéler l'existence d'une zone importante de production d'oignons au Burkina Faso (volta blanche, au sud du pays). Cette région s'ajoute ainsi aux autres zones de production recensées par V. AUTISSIER dans son rapport de 1988, *Etude de cultures maraichères en Afrique Centrale et Occidentale* (GRET). Cette étude mentionnait plutôt, pour les oignons, les environs de Dédougou (à l'ouest du pays), le Yatenga (Ouahigouya), les environs de Ouagadougou, de Kaya, du lac de Ban au nord de Bobo Dioulasso mais aussi de Koudougou, de Koupela (voir la carte récapitulative).

Une autre étude porte sur la zone frontalière située entre le Niger (Gaya) et le Bénin (Malanville). Là encore, les informations collectées complètent celles données par la FAO. La région de Malanville est la première région productrice d'oignons dans cette zone. En 1988, 6.576 tonnes y sont produites alors que la FAO attribue cette même année à l'ensemble du Bénin une production globale de 7.000 tonnes!

Par ailleurs, la FAO ne mentionne pour ce pays aucune exportation d'oignons alors que ceux-ci quittent la région de Malanville pour le Togo et le Niger (SARE-BAGNAN, 1988).

Que ce soit à Malanville ou à Gaya, L'oignon représente là encore une des principales productions échangées, devant le sorgho, le mil, l'arachide ou le coton. Avec 7,7 millions de francs CFA, l'oignon totalise 23% du revenu total du marché de Malanville. Quant à Gaya, au Niger, l'oignon vendu provient principalement des environs de Tahoua et de Tillaboy mais seules 1.600 tonnes y sont produites.

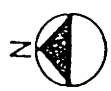
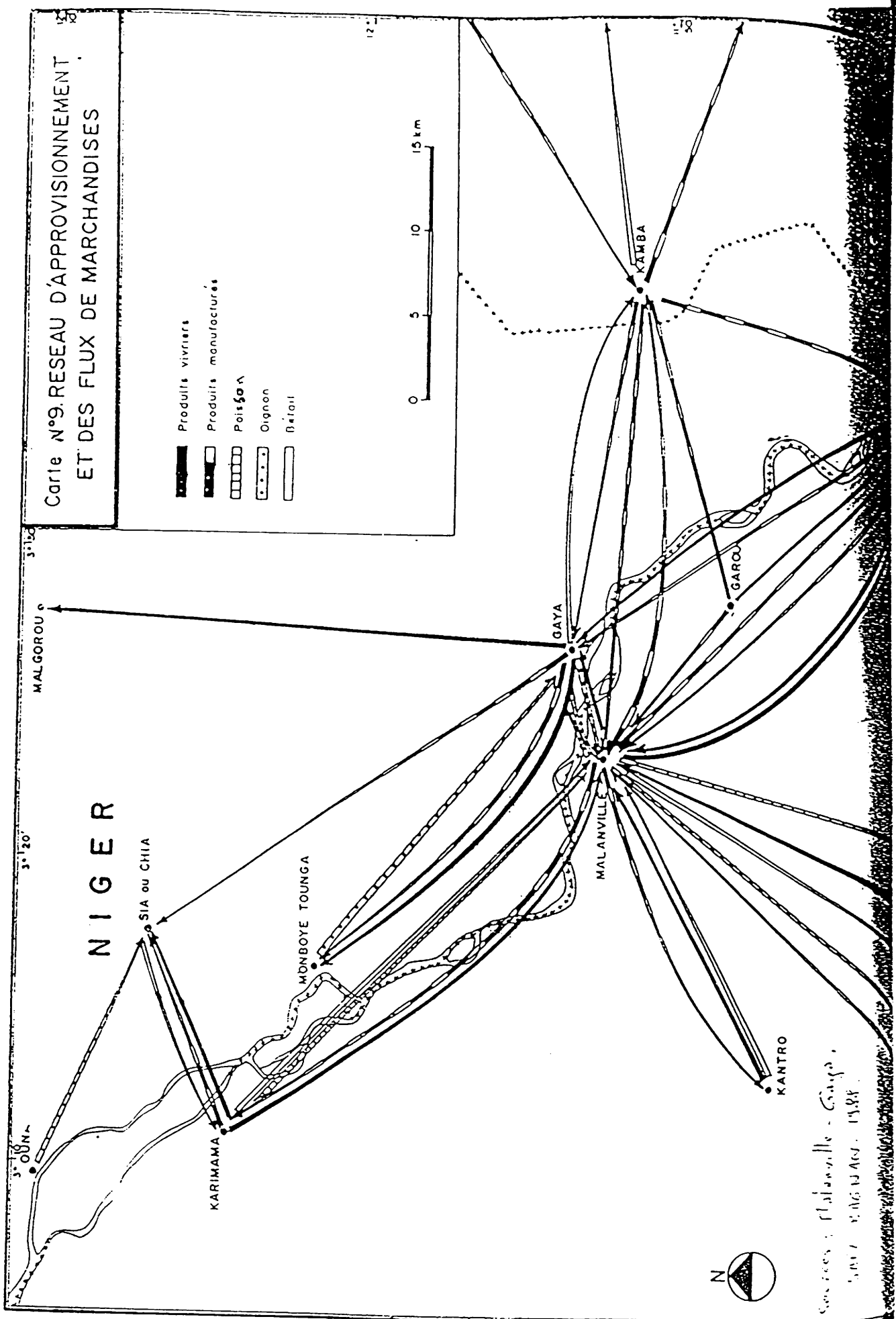
En fait, au Niger, trois grands sites de production dominant, spécialisés dans la production de violets de Galmi (variété d'oignon particulièrement adaptée aux conditions agro-climatiques et aux goûts des consommateurs africains). Ces sites sont la basse vallée de la Tarka, la région de Galmi justement, et la région de Tamaske. Les lieux de collecte où les paysans viennent livrer leur production sont Galmi, Arewa et Tounfafi. "tous les jours, jusqu'à 10 camions viennent d'Abidjan, Lomé et Cotonou" (AUTISSIER, 1989).

Dans sa thèse d'ethnologie sur les Dogon Karambe du Mali, BOUJU signale que "les oignons des Dogon sont l'objet d'un commerce national et même international" (BOUJU, 1982). Ces oignons, à partir des marchés de Bandiagara et Dourou, transitent vers Mopti, en direction de Bamako.

On retrouve les oignons Dogon à Ouahigouya et Bobo-Dioulasso au Burkina Faso ainsi qu'à Bouaké en Côte d'Ivoire (pour les flux, voir carte récapitulative).

Carte N°9. RESEAU D'APPROVISIONNEMENT ET DES FLUX DE MARCHANDISES

- Produits vivriers
- ▨ Produits manufacturés
- ▤ Pois 500 A
- ▥ Oignon
- ▧ Bafout



Source: Malanville - Gaya,
 1967 - 1968, p. 138.

Toutes ces filières nécessitent une organisation spécifique de la commercialisation, organisation qui -selon certains auteurs- différencie l'oignon de la plupart des autres cultures maraîchères.

17- Les acteurs et leur organisation

Selon BOUJU, la production d'oignons vendue sur les marchés villageois par les femmes des cultivateurs est achetée par de "gros marchands", aidés dans leur travail par des intermédiaires "rabatteurs" payés à la commission.

La collecte est en fait un moment stratégique dans l'approvisionnement d'une filière longue. Le nécessaire contrôle des prix sur la filière exige par exemple qu'aucun marchandage ne soit admis et dans le cas des oignons Dogon, soit la femme accepte le prix du marchand collecteur soit elle tente sa chance auprès d'un autre commerçant. Ces derniers, afin d'éviter le marchandage et surtout de mieux contrôler les prix et donc les marges, achètent les productions au kilo mais cette pratique nécessite une bonne connaissance, le long de la filière, des coûts de commercialisation. Selon BOUJU, "pour tous les autres produits maraîchers, il n'y a pas de marché aussi structuré ni aussi important".

L'organisation de ces marchands au "long cours" a été étudiée à plusieurs reprises, notamment par GREGOIRE dans son travail portant sur les marchands Alhazai de Maradi au Niger.

Beaucoup d'entre eux doivent leur prospérité à la guerre du Biafra qui dès 1967 coupa les régions septentrionales du Nigéria de leur débouché sur la mer et renforça par conséquent les échanges entre le Nigéria et le Niger via Maradi.

Certains d'entre eux, parmi les plus modestes, se sont tournés vers les produits de l'agriculture. Et bien que la sécheresse de 1970-73 les encouragea à la diversification notamment dans le commerce de tissus, ils continuèrent de commercialiser leurs marchandises sur les régions de Madoua, de Dogaroua et de Galmi où ils s'approvisionnaient en oignons afin de les revendre au retour à Maradi (GREGOIRE, 1986).

Ces Alhazai ne pratiquent pas qu'un commerce interne au Niger et d'ailleurs la bourgeoisie Hausa de Maradi, à laquelle les Alhazai appartiennent, est pour beaucoup cliente de celle de Kano, au Nigéria, située à 225 Km de là.

La persistance de ces liens hiérarchiques au sein du groupe Hausa est d'autant plus étonnante que les marchands du Niger, avec le franc CFA, ont un pouvoir économique bien supérieur à celui des marchands de Kano dont la monnaie (nigériane) est beaucoup plus faible. Nous retrouvons là la complexité des réseaux marchands qui contrôlent le commerce au-delà des frontières. Car il s'agit bien de "réseaux".

Le commerce interafricain observé entre le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal et la Côte d'Ivoire est principalement pratiqué par les Dioula dont l'efficacité des réseaux repose sur une "solidarité lignagère" (AMSELLE, 1977).

Les règles sociales internes au lignage assurent un meilleur contrôle des différents acteurs, du chef de réseau au détaillant en passant par les commerçants itinérants et les logeurs...

Il résulte de ces constructions de filières une confiance qui rend possible le déblocage d'importants crédits, une information fiable sur les prix, un bon arbitrage en cas de conflits, etc...

La réussite de ces réseaux repose pour beaucoup sur les subtilités et la rationalité que ces circuits tirent de la solidarité lignagère et de la confiance qui en résulte entre les différents acteurs. La littérature cite les Gourma au Togo, les Hausa au Niger, les Dioula au Mali, les Mossi au Burkina Faso, les Kusasi au Ghana ou les Djerma au Bénin... C'est l'existence de cette "diaspora" qui selon HOPKINS est le critère le plus pertinent pour différencier le commerce local du commerce de longue distance.

Ces réflexions montrent que certains facteurs non-économiques sont indispensables au bon fonctionnement des grandes filières marchandes. Ce serait même parce que les enjeux économiques sont importants (importance des bénéfices, concurrence des produits importés...) qu'une structure sociale forte s'impose.

Derrière l'unité lignagère se trouve bien sûr une unité linguistique et une unité religieuse (islam). Ce dernier point est d'importance.

Déjà, les religions pré-musulmanes avaient permis l'émergence de ce genre de réseaux en imposant à tous les acteurs concernés des interdits communs, une croyance commune aux pactes d'alliance, aux ancêtres et aux génies.

Depuis la fin du XIXe siècle, la religion musulmane s'est à son tour imposée dans le commerce interafricain. Les Dioula Kooroko étudiés par AMSELLE sont adepte du Wahabisme, forme la plus orthodoxe de l'islam. Ils se différencient à ce titre d'autres commerçants qui s'en tiennent aux systèmes des confréries et des marabouts.

Ces considérations montrent que des composants d'ordre historique interviennent également pour la compréhension des filières de commercialisation, de leur organisation et donc de leur efficacité.

H- L'héritage historique

"Basé sur les très anciennes traditions marchandes (...) le commerce régional s'est restructuré (...) et connaît un dynamisme qui tranche avec les difficultés que rencontrent les actions de développement initiées par l'état" (EGG, 1992). L'approche historique du commerce africain a été l'objet d'importants travaux (MEILLASSOUX, DEVISSE, HOPKINS).

Serait-ce le faible peuplement du continent (36 millions en 1900) qui aurait encouragé la quête de marchés sur de grandes distances? Il demeure que du XI^e au XIX^e siècle, l'Afrique de l'Ouest semble avoir été un grand marché ouvert avec une certaine unité des taux de change des monnaies employées (vanille de fer, cauris, parfois or), un polyglotisme généralisé, une absence de douanes, d'autorisations écrites, de politiques de fermeture des frontières (IGUE, 1983).

C'est ainsi que dès l'instauration du protectorat français on mentionne l'existence d'un marché précolonial de l'oignon à Bandiagara où les Mossi de Haute Volta viennent s'approvisionner en oignons Dogon du Mali (BOUJU, 1982).

Cela dit, des contrôles existent dans cette Afrique précoloniale et l'empire du Ghana par exemple surveille son monopole du sel et en taxe la commercialisation vers le Sénégal et le Niger. Une même politique sera menée pour l'or et le poisson séché. A son tour, l'empire du Mali reprendra ce rôle de gendarme et les agents du sultan malien seront présents sur toutes les frontières. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que le seul empire du Mali correspondait déjà en étendue à l'actuelle CEAO (DEVISSE, 1972).

Ces différentes analyses, si elles se contredisent ou se complètent sur les facilités de commercer à l'époque précoloniale, donnent autant d'indices sur les routes commerciales d'hier et donc d'aujourd'hui, notamment dans les échanges transsahariens entre le Maroc et le Ghana.

L'actuelle influence de l'islam dans les échanges interafricains viendrait justement de ces temps précoloniaux (avant le XV^e siècle) où existait déjà un commerce de type colonial en faveur à l'époque du Maghreb. C'est à partir de cette époque d'ailleurs, les routes sahariennes faisant alors objet de fort pillage, que s'est développé l'axe du Niger entre Djenné, Tombouctou et Gao. Nous retrouvons citées les villes de Tombouctou, Djenné, Gao, Agades... ainsi que d'autres villes : Salaga, Kintapo, Atebubu (Ghana), Djougou-Parakou (Bénin), Boussa-Bida (Nigéria), Boundoukou, Bouna, Kong (Côte d'Ivoire), Sansanné-Mango (Togo), etc...

Un deuxième indicateur permettant de retracer l'histoire des grandes routes commerciales, lui aussi lié à l'islam, provient des parcours empruntés par les pèlerins ouest-africains en direction de La Mecque.

Une communication du colloque sur les sources de la connaissance des transports en Afrique (Paris, 1990) en tente une synthèse : "Les pèlerins ont suivi les pistes des marchands et des artisans itinérants qui traversaient les régions voltaïques pour le commerce du sel, de la cola, de l'or : les Yarse, les Maranse, les Dioula, les Hausa, les Yoruba" (VANDUC, 1990).

Le pays Hausa constituait une zone de rassemblement pour tous les voyageurs, commerçants et pèlerins. Plus particulièrement les villes de Kano et de Yérou-Maiduguri, près du lac Tchad. "Une piste traversait le delta intérieur du Niger, suivait la boucle du fleuve jusqu'au pays Hausa et au-delà; par Agades, le Ghat, Mourzouk, Aujila, les musulmans arrivaient en Egypte (...)" (VANDUC, 1990).

Cette dernière étude permet de rappeler l'existence ancienne de voies Ouest-Est et non plus seulement Nord-Sud sur lesquelles la littérature est plus importante.

L'Afrique francophone d'une part, anglophone d'autre part souffrirait-elle d'une "barrière" qui nuirait aux échanges entre l'Est et l'Ouest ? Pourquoi la littérature ne traite-t-elle pas des échanges entre l'Egypte et l'Afrique de l'Ouest ? D'autant plus que l'Egypte est le premier pays africain producteur d'oignon. L'historien DEVISSE signale qu'au XVI^e siècle, l'Egypte relançait justement ses échanges avec l'Afrique Noire. La présence européenne sur ce continent aurait-elle modifiée des voies de communication ?

Au cours de la période de la traite, certains axes côtiers (parallèles ou perpendiculaires à la côte) se sont renforcés et leur contrôle a donné lieu à de nouveaux sites jouant simultanément le rôle de postes militaires de contrôle et relais de commerce. Ziguinchor était un de ces bastions marchands ouverts aux échanges sur l'axe Nord-Sud reliant la Gambie, "riche en esclaves" et le poste de Cacheu, créé vers 1588 pour le commerce de ces esclaves vers les Amériques (TRINCAZ, 1984).

Ziguinchor, comptoir étranger, va connaître une prospérité croissante alors que la capitale de la région, Birkama, la grande ville Bainouk, sombrera dans un déclin irréversible. Cette ville disparaîtra vers 1830. Et Ziguinchor est encore appelée "Ebèbè" (la ville des blancs).

Certains autres grands marchés de l'oignon actuels reposent sur des sites administratifs et économiques datant de la période coloniale. Le cas de Maradi est à ce titre significatif.

Maradi fut d'abord un bastion défensif contre la conquêtes Peul menée par le marabout Ousmane Dan Fodio au début du XIX^e siècle. Cette ville repliée sur elle-même n'avait donc aucune fonction marchande avant que n'arrivent les européens (Britanniques d'abord puis Français) et que le conflit Peul-Hausa ne s'estompe. C'est un arrêté de 1923 qui décide de la création d'un marché à Maradi. Ce marché se développera avec la ville qui deviendra

chef-lieu de cercle en 1927.

Une évolution à peu près similaire s'observe pour Bankou au Ghana, promu caravansérail par l'administration Britannique en 1903.

L'époque coloniale crée de nouveaux marchés mais aussi de nouvelles voies d'échange, notamment à la suite de la construction du train. Selon GREGOIRE, le trafic transsaharien à partir du Niger s'affaiblit lorsque le train assure, par le Nigéria via Kano, une voie d'échange deux à trois fois moins coûteuse.

I- Les effets de la recherche agronomique.

Ce dernier paragraphe tente de montrer l'évolution des préoccupations des chercheurs de l'IRAT sur le thème de la culture de l'oignon en Afrique.

L'IRAT se penche sur la production de l'oignon en Afrique dès 1960-61. Les premiers documents concernent le Niger (campagne 1962-63), puis le Sénégal (1963-64).

Entre 1962 et 1969, l'IRAT étend ses recherches sur une douzaine de pays d'Afrique et de l'océan Indien or l'oignon rencontre quelques problèmes d'adaptation.

D'une part, les semences européennes (surtout le "jaune" de Valence dit aussi jaune hâtif ou jaune gros) sont de moindre résistances face aux maladies locales et rencontrent également de graves problèmes de conservation après récolte.

D'autre part, les semences africaines (du Soudan, du Tchad, du nigéria rencontrent quelques difficultés lors de la bulbaison. Ces semences sont par ailleurs difficiles à produire et la gestion de leur reproduction est assez délicate.

En effet, l'oignon est une plante bi-annuelle. "Au cours de la première année de culture, elle accumule des réserves sous forme de bulbe et, l'année suivante, après une période de diapase, elle fleurit et produit des graines" (De BON, 1987).

"Or les écotypes africains de "jours courts" actuellement cultivés présentent un important défaut, celui de montrer un taux important de floraison dès la première année" (d'ARONDEL DE HAYES, 1985).

L'oignon africain est dit de "jours courts" parce qu'il se contente durant tout son cycle des 12 heures de luminosité dont chaque jour en Afrique est invariablement doté. Spécialement adapté aux conditions agro-climatiques des zones inférieures à 25° lat., il diffère des variétés d'Amérique du Nord ou d'Europe (entre 25° et 40° lat.) exigeant des périodes plus importantes de luminosité.

Ainsi, dès 1963, l'adaptation variétale et la gestion de la reproduction des semences par un meilleur contrôle de la floraison apparaissent comme des axes prioritaires de la recherche sur l'oignon.

Mais d'autres axes plus secondaires se dessinent : le contrôle des parasites, l'utilisation de l'eau et la conservation des bulbes après récolte.

A l'origine des recherches, l'objectif premier n'est donc pas d'obtenir une variété qui se stocke durablement. Il importe d'obtenir de bons rendements d'où les préférences pour le jaune d'Espagne qui produit en station jusqu'à 57 tonnes à l'hectare au Sénégal, ou pour le early grano qui atteint 65 tonnes/ha au Burkina Faso.

Le souci d'améliorer la production se fera plus tard, par un conditionnement variétal et un meilleur contrôle du cycle végétatif ainsi que par la recherche de technique de séchage après récolte.

Feront suite d'autres thèmes de recherche tels que le billonnage (Cameroun, 1984), la place de l'oignon dans les relations culturelles (Burkina Faso, 1985) ou encore la fertilisation (Sénégal, 1986). Mais les premiers thèmes ne sont pas délaissés pour autant.

Or, au sujet de ces différents thèmes, quels résultats ont été obtenus ?

Nous illustrerons les principaux résultats à partir de trois centres de recherche : Le Sénégal, le Niger et le Burkina Faso.

En 1961-62 au Burkina, les variétés les plus appréciées par les maraîchers sont les variétés hâtives à gros bulbe (le rouge gros plat et le blanc gros plat d'Italie ainsi que le jaune hâtif de Valence).

Les essais menés parallèlement sur 11 parcelles aboutissent, selon les protocoles suivis, à des rendements allant de 27 à 57 tonnes/ha. Un paillage peut multiplier les rendements par deux, à condition que l'apport en eau soit égal à 2.500 mm.

En fait, c'est l'apport en eau qui influe le plus sur la production, plus que ne peut le faire un paillage, plus que l'apport d'engrais!

Cette dose de 2.500 mm doit être apportée en petite quantité mais par des arrosages fréquents. Mieux vaut apporter 250 fois 10 mm d'eau que 25 fois 100 mm. Or, ces petits apports répétés (7mm le matin, 7mm le soir) correspondent justement aux pratiques des maraîchers africains.

Cette remarque est importante, elle prouve que les techniques d'arrosage intuitivement trouvées par les maraîchers africains sont mieux adaptées à la culture de l'oignon et des autres

légumes que les rythmes d'arrosage imposés par les systèmes d'irrigation des périmètres aménagés dans lesquels doivent être respectés des tours d'eau obligeant l'apport de beaucoup d'eau en une seule fois, tous les deux ou trois jours.

Encore aujourd'hui, de nombreux aménagements maraîchers, se font dans le cadre de périmètres irrigués et supposent donc des apports massifs d'eau au lieu d'une petite distribution.

La recherche progresse entre 1960 et 1970 puisque ont lieu au Niger, durant cette décennie, des travaux non plus sur des variétés européennes mais sur des variétés locales dont il sort le "violet de Galmi" (variété IRAT 69), issu d'un important travail de sélection à partir de nombreux écotypes locaux qui ont l'avantage de mieux se conserver après récolte.

Ce thème constitue un tournant dans la recherche agronomique sur les oignons. L'objectif n'est plus d'accroître les rendements mais de réduire les pertes lors du stockage. Pour cela, l'apport en eau est revu à la baisse, ce qui est facilité par la variété même (violet de Galmi), moins exigeante que le jaune d'Espagne par exemple.

Ce violet de Galmi présente quatre phases d'évapotranspiration d'où différents besoins en eau : 32 mm par semaine du 1er au 75ème jour, puis 30 mm deux fois par semaine entre le 76ème et le 115ème jour. Ce rationnement réduit les rendements mais permet une meilleure conservation des bulbes (NABOS, 1976).

Outre la variété et l'apport en eau, on s'est aperçu que la densité de plantation joue également en faveur d'une meilleure conservation. Ainsi, les oignons, plus densément plantés et donc plus nombreux, atteindront de plus petites tailles mais se conserveront plus longtemps après récolte.

Pour exemple, des violets de Galmi d'un poids moyen de 389 grammes par oignon subissent 25% de perte au bout de six mois. Ces pertes tombent à 9% au bout de la même période pour des violets de Galmi de 138 grammes en moyenne. Cette dernière taille s'obtient par des densités de 400.000 à 500.000 plants par hectare. A titre de comparaison, la variété early grano subit 50% de pertes après 30 jours de stockage et 93% après 100 jours.

Enfin, l'effilage juste après la récolte ainsi qu'un ressuyage et un rangement de ces oignons sur un grillage ("crib") peuvent aussi améliorer la conservation des bulbes.

Cette recherche sur une meilleure conservation aura des conséquences économiques considérables. Stocker l'oignon pendant quatre, cinq ou six mois après sa récolte permet de prolonger d'autant l'approvisionnement des marchés africains et à des prix intéressants pour les producteurs car plus élevés qu'en pleine période de production mais également pour les consommateurs qui ont désormais le choix sur une plus longue période de l'année entre des oignons d'origine africaine et des oignons importés. La bonne tenue des oignons après récolte permettra également

leurs transports sur de plus longues distances, entre les différents pays d'Afrique Noire.

C'est en partie grâce à ces travaux agronomiques et à leurs diffusions en milieu paysan que l'oignon compte aujourd'hui parmi ces spéculations susceptibles de renforcer les échanges entre les pays d'Afrique et d'accroître le degré de leur intégration économique.

Toutefois, travailler sur les variétés locales telles que violet de Galmi, violet de Soumarana ou yaakar remet en avant le problème de la floraison dès la première année et de la difficile reproduction des semences.

A défaut, le premier remède consiste à économiser les semences déjà produites. A ce titre, des essais au Niger avaient permis de démontrer que l'usage d'une pépinière et du repiquage permettait d'utiliser 5 fois moins de semences qu'un semis direct.

Concernant plus directement la floraison de première année, d'autres expériences ont démontré que ce taux de floraison pouvait chuter de 47% en retardant la date du semis (par exemple début novembre au lieu de la mi-octobre). Le dilemme vient alors de ce qu'un semis réalisé au-delà de la mi-octobre engendre également une baisse de 40% des rendements. Or ceux-ci, pour les variétés locales, oscillent entre 15 et 30 tonnes par hectare. Nous sommes loin des 65 tonnes par hectare obtenus avec la variété early grano.

Posé au début des années soixante dix, ce problème demeure dans les années quatre vingt.

Au Burkina Faso, de nouvelles expériences montrent que le taux de floraison varie également selon la température de l'air et la fertilité du sol (si possible, sol silico-argileux, riche en matière organique et d'un pH 6,1 à 7).

Au cours des années quatre vingt, le fait nouveau qui se pose aux chercheurs est le développement du parasitisme. Celui-ci se serait étendu à partir de 1973 : Les fusarium de type oxysporum et solani, les thrips (dont le thrips tabaci auquel le violet de galmi est très sensible), le sclérolium cépivorum mais surtout l'aspergillus niger contre lequel il n'existait pas en 1985 de traitement efficace.

Les travaux menés au Sénégal, présentés en 1987, parlent également de la maladie des "racines roses" (pyrenochaeta terrestris). Le thème de la protection des cultures s'impose donc au côté de ceux de la conservation et des pratiques culturelles.

Les résultats agronomiques obtenus ont eu des effets considérables sur la production, la commercialisation et la consommation des oignons en Afrique Noire. En recentrant rapidement ces efforts sur l'amélioration des variétés locales, la recherche a permis à l'oignon du Niger et dans une moindre

mesure du Tchad de s'implanter dans de très nombreux pays africains et d'en généraliser la production, la consommation et la commercialisation qui les unit.

Dans ce cas précis, recherche agronomique et développement sont étroitement liés. Et évaluer l'importance économique des flux marchands, mettre à jour ces filières aurait le double mérite, d'une part de permettre une plus juste évaluation de l'impact d'une recherche agronomique appliquée et menée en Afrique depuis plus de trente ans; et d'autre part de dresser une typologie des principales caractéristiques des zones actuelles de production de l'oignon permettant un repérage plus aisé des zones à oignon potentielles. Le commentaire des objectifs et des moyens de les atteindre est au centre de la prochaine et dernière partie de ce rapport.

III. UNE ORGANISATION DU TRAVAIL DE THESE

La définition d'un cadre théorique et méthodologique (première partie) et la recherche bibliographique (deuxième partie) sont les étapes préparatoires nécessaires à un travail de thèse destiné à s'effectuer dans sa plus grande partie en Afrique.

L'étude de la diffusion des oignons ainsi que celle de la structure de leurs circuits nécessite une part importante de relevés et d'enquêtes, les données sur ce thème étant rares.

Comment repérer les filières, quelles enquêtes réaliser, sont des préoccupations concrètes auxquelles sera réservée cette troisième et dernière partie.

J- La préparation d'un terrain d'observation : soucis d'échanges.

Avant que ne soit mis en route tout travail d'enquêtes, il importe au préalable d'appliquer une certaine démarche mêlant méthodologie et courtoisie, voire diplomatie. Nous supposerons comme allant de soit que toute arrivée dans un pays africain nécessite avant tout de se présenter auprès des autorités politiques et administratives des différents pays étudiés.

Il importe effectivement, dans la plupart des pays, que soit accordée, par une haute administration, une autorisation de recherche légalisant toute investigation sur le territoire. D'autant plus qu'il existe probablement dans les différents pays visés d'importants travaux supervisés par le ministère de l'économie ou de la santé sur la consommation urbaine (enquêtes budget-consommation notamment) de même qu'un service statistiques effectue très probablement des relevés de prix sur les marchés. Sans parler des informations que l'on peut obtenir auprès des ministères de l'urbanisme et/ou de l'aménagement du territoire, du ministère du commerce extérieur et des douanes, etc...

De la même manière, il nous importe que toute recherche ne soit pas faite de façon isolée mais de concert avec un programme de recherche ou un enseignement universitaire des pays même. Nous souhaitons donc une collaboration, dans le cadre de ce travail, avec les centres de recherche ou les universités de ces pays. Ces multiples contacts permettront enfin une meilleure prise de connaissance des documents et des informations existant sur les thèmes qui nous intéressent.

Il ne s'agit pas bien sûr de rechercher à tout prix la compagnie d'un ceil de l'administration, d'un "homologue" davantage préoccupé à contrôler qu'à participer. Nous sommes conscients de ce risque et espérons le réduire en cherchant cet "aide" non pas

auprès des administrations mais bien plutôt des centres de recherche, des universités voire des O.N.G. nationales.

L'enjeu de cette démarche relève d'un souci d'échange de services. De notre côté, ce qui est par ailleurs un objectif du CIRAD, nous espérons participer ainsi à la formation de notre (ou nos) partenaire(s) en l'initiant à une étude de filière, en lui permettant de se perfectionner aux techniques d'enquête et de traitement des données.

De son côté, notre partenaire -qui peut rendre les services d'interprète- suivra le déroulement de l'étude et cela même en notre absence. Car l'étude de la filière nous conduira à mettre en place de multiples points d'observation en plusieurs endroits du réseau étudié. Il nous sera par conséquent impossible d'être présents simultanément en tous ces points. La recherche de partenaires permanents (pour du moins plusieurs périodes de plusieurs mois) s'impose donc pour au moins chaque pays traversé par la filière, du Niger à la Côte d'Ivoire en passant par le Burkina Faso.

Ces montages institutionnels seront heureusement facilités par la présence du CIRAD dans ces différents pays et par sa participation aux travaux de nombreux centres de recherche nationaux.

Bien sûr, il serait plus économique d'envisager une observation au niveau des seuls marchés frontaliers, obtenant ainsi des informations sur plusieurs pays à la fois.

Mais si les frontières restent des points d'observation privilégiés, nous espérons pouvoir repérer d'autres marchés, nationaux cette fois, en amont des frontières, jouant un rôle d'aiguillage des oignons dans différentes directions extra-nationales.

D'autres partenaires de travail potentiels se trouvent parmi les organisations non-gouvernementales nationales et étrangères qui participent à l'essor des cultures maraîchères et donc de l'oignon.

Ces organismes peuvent être intéressés par une étude de la commercialisation des oignons et de l'exemple qu'elle fournit sur le thème de l'écoulement de la production et des obstacles qui y sont liés.

A ce titre nous envisageons de négocier une collaboration particulière avec l'Association Française des Volontaires du Progrès dont de nombreux projets portent justement sur la production maraîchère et s'orientent désormais vers l'écoulement de ces produits, ce qui nécessite une meilleure compréhension des mécanismes marchands et des réseaux de commercialisation.

Le thème de l'échange est important. Il peut s'observer tant auprès d'un bureau d'étude que d'une administration. L'expérience en a été faite, à titre d'exemple, en République Centrafricaine

avec le bureau d'étude français GROUPE 8 au sujet de l'analyse des flux légumiers arrivant dans la capitale et s'installant entre les différents marchés de la ville (DAVID 1992).

Un autre exemple concerne cette fois le ministère des relations extérieures et de la coopération de Guinée Bissau auprès duquel étaient recherchées des informations sur la population expatriée. Le fichier recensant cette population n'ayant fait l'objet d'aucun traitements ni d'analyses, cette information brute nous fut accordée en échange de ce travail de mise à jour (DAVID et MOUSTIER, 1993), etc...

Ces exemples parfois pittoresques n'ont fait l'objet d'un "marché" que pour une courte période, sur des thèmes précis. Mais ils rendent compte d'une démarche générale qui s'observe jusque dans le travail d'enquête auprès des producteurs et des commerçants, sur de beaucoup plus longues périodes.

A titre d'illustration, les enquêtes prévues avec les producteurs et commerçants seront normalement de deux ordres : d'abord "rapides", comportant peu de questions, orientées vers des thèmes précis et appliquées auprès d'un large échantillon. Puis, sur un échantillon beaucoup plus réduit, issu de la première vague d'enquêtes et raisonné à partir des résultats de celle-ci. Cette deuxième catégorie d'enquêtes sera plus "lourde", et portera sur des thèmes nécessitant une confiance plus importante des personnes interrogées (recettes et dépenses, projets et souhaits personnels).

La recherche de ce type de relation exige d'une part que l'on vive à proximité et d'autre part que l'on consacre beaucoup de temps à l'obtention de l'information. Or il n'est pas concevable de vivre un temps important au côté d'une famille sans participer aux frais quotidiens ni de lui prendre du temps par des enquêtes sans le lui le rendre.

La méthode jusque là adoptée (Centrafrique, Guinée Bissau) consistait à rendre ce temps aux producteurs en travaillant avec et pour eux. Nous retrouvons là encore le thème de l'échange. C'est au nom de cette même règle de comportement qu'à été proposé aux commerçantes qui acceptaient de nous donner leurs informations sur leurs prix à l'achat, sur leur fonds de roulement, etc... d'être transportées par nos soins, en échange, jusqu'à leurs lieux d'approvisionnement. Nous espérons évidemment pouvoir reproduire ce genre de relation avec les agents économiques de la filière de l'oignon en Afrique de l'Ouest, s'ils y sont sensibles et si cette méthode de travail leur convient.

Les syndicats et le monde professionnel des transporteurs, des grossistes, et de tous ces agents privés qui composent la filière constituent toutefois un monde relativement clos, peu transparent et peu perméable à des investigations venant de l'extérieur". D'où cet impondérable qui consiste, pour se faire accepter, de consacrer un temps important à l'"approche", afin que s'établisse une relation de confiance, et durant laquelle il nous faudra

convaincre nos partenaires de l'intérêt qu'ils pourraient tirer de la réalisation d'une telle étude, notamment par l'identification des points de blocage dont peu souffrir le commerce et sur le rôle que peut jouer un chercheur dans la transmission des informations entre un corps professionnel et les pouvoirs publics ou les organismes internationaux.

La notion d'échange présentée plus haut nécessite un minimum d'engagement de la part du chercheur soucieux d'obtenir les informations dont il a besoin.

Et si la crainte d'une perte d'indépendance ou d'une relative "manipulation" du chercheur existe à l'occasion de ce contrat d'échange, elle peut être atténuée de deux façons. D'abord en faisant en sorte que ce contrat soit à l'initiative du chercheur et non du sujet d'étude. Ensuite, en donnant corps à cette relation de confiance si nécessaire.

Cela signifie entre autre de vivre à proximité des gens avec qui l'on souhaite travailler, être suffisamment proche pour vivre des moments aussi différents -mais tous riches d'informations- que sont les heures de travail, de repas, de loisir... Cela signifie également d'accompagner les commerçants et les transporteurs dans leur travail, d'une ville à l'autre, d'une frontière à l'autre, de façon régulière... Tous ces objectifs justifient, à l'image de la démarche méthodologique des anthropologues, une période de contact longue, laissant le temps aux partenaires de se distinguer selon l'intérêt qu'il donneront aux objectifs de notre étude.

Cette phase est capitale, une partie de cette recherche sur les circuits de commercialisation de l'oignon ne pouvant se réaliser sans la participation des agents économiques eux-même.

Souhaiter établir des relations privilégiées avec certains agents afin d'accéder à des informations normalement difficiles à obtenir (trésorerie, gestion, historique, rapports sociaux) n'est pas sans poser quelques problèmes pratiques.

Le choix de ces acteurs privilégiés doit autant que possible se faire selon une certaine objectivité. Les agents de la filière les plus intéressés par l'étude et qui correspondent à un certain "profil" ne doivent pas détourner le chercheur de ceux, plus réticents à une investigation, qui répondent à d'autres profils.

L'interprète, s'il est issu d'un organisme d'état, peut rencontrer des difficultés à s'intégrer dans un milieu privé dit abusivement d'"informel" pour ne pas être justement contrôlé par l'état. Aussi les agents de la filière peuvent-ils être réticents à travailler en compagnie d'un interprète perçu comme un oeil de l'administration. Cela dépend évidemment des rapports qui existent entre l'état et le secteur marchand privé or il semblerait que dans le domaine du commerce interafricain de nombreux liens se soient souterrainement tissés entre les fonctionnaires de l'administration publique et les circuits de commercialisation, les premiers investissant dans les seconds.

Ce thème des relations entre l'état et le privé restera toutefois à notre esprit lors du choix des interprètes, enquêteurs et autres participants nationaux à la réalisation de cette étude.

Il est, de la même manière, parfois préférable, lorsque ces relations ne sont pas bonnes, d'éviter de se déplacer dans des véhicules non banalisés, portant la marque d'une administration, d'un ministère.

Cela peut engendrer quelques tensions comme celles dont nous avons pu être témoins lors d'une étude au Mexique auprès des producteurs privés alors que nous nous rendions chez eux avec un véhicule prêté par le ministère de l'agriculture (BERANGER, CARINO, DAVID, IPHAINE, 1986).

D'une manière générale, la position de chercheur repose sur un fragile équilibre entre un souci d'objectivité, de neutralité d'une part et un environnement social complexe d'autre part rapprochant plusieurs "groupes" parfois en conflits mais auprès de chacun desquels le chercheur est amené à travailler... Un fragile équilibre entre un devoir de discrétion d'un côté et un nécessaire engagement de son travail au service de ses partenaires d'un autre...

K- Les pays et les structures d'accueil.

Deux filières s'alternent dans le temps. L'une concerne les oignons produits en Afrique, principalement commercialisés durant cette période de production, entre mars et juillet, voire septembre si l'oignon se conserve.

L'autre concerne plutôt les oignons importés d'Europe (Hollande, Espagne...) et qui se trouvent majoritairement sur les marchés africains entre les mois d'août et décembre.

Ces deux périodes suggéreront donc deux temps distincts d'enquêtes au niveau des pays africains. Reste que les collectes d'informations auprès des exportateurs par exemple néerlandais (à Rotterdam) se feront indépendamment de ce "calendrier".

En Afrique de l'Ouest, les premières recherches bibliographiques mettent l'accent sur deux grandes directions de commercialisation depuis la zone sahélienne de production (Niger-Burkina Faso-Mali) d'une part vers l'ouest, le Sénégal (Dakar) et d'autre part vers le sud et les villes du golfe de Guinée (Abidjan, Lomé...).

Toutefois, la ville de Dakar bénéficie d'autres bassins de production que la zone intérieure du Sahel. Elle est effectivement approvisionnée par des oignons sénégalais et mauritaniens. Nous envisageons donc de privilégier dans l'étude la zone côtière du golfe de Guinée (côte sud), les différents pays concernés ne produisant aucun oignon, d'où leurs massives importations tantôt d'Afrique sahélienne, tantôt d'Europe.

Dans un premier temps, le repérage des filières approvisionnant la côte sud se fera à partir d'un grand centre de consommation : Abidjan (ou Lomé selon la disponibilité des structures d'accueil du CIRAD). Nous optons donc de commencer par l'aval, par les consommateurs et les détaillant(e)s, et de "remonter" ensuite quelques filières vers l'amont.

Nous pensons que la ville de Bobo Dioulasso constitue à ce titre un bon site intermédiaire d'observation du trafic des produits agricoles destinés à approvisionner la côte sud.

Enfin, le Niger reste une zone "amont" privilégiée, en temps que premier pays producteur d'oignon en Afrique Noire (100 000 tonnes en 1990). De là provient l'essentiel des oignons africains consommés dans les grandes capitales du littoral.

Reste à confirmer ou infirmer toutes ces hypothèses et à mettre à jour d'autres circuits africains (les circuits d'importation faisant l'objet d'un suivi spécifique, à part). Nous retiendrons donc pour commencer ces trois sites : Abidjan, Bobo Dioulasso et Galmi. Sites à partir desquels nous évoluerons selon les faits observés et les opportunités. Car si des sites sont identifiés, ils ne seront pas exclusifs et joueront surtout de points d'encrage temporaires et de rendez-vous, cette étude nous destinant davantage à mener sur d'importantes périodes un travail itinérant entre l'amont et l'aval.

18- La Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, le CIREC (Centre Ivoirien de Recherche Economique et Social) n'est bien sûr pas véritablement sensible aux approches par filières. Aussi se consacre-t-il davantage à l'analyse des systèmes de production. Il n'en demeure pas moins que ce centre de recherche effectue des relevés de prix au détail depuis août 1983 sur les marchés d'Adjamé, Treichville et Abobo à Abidjan. Ces séries sont d'autant plus précieuses qu'elles prennent en compte les phénomènes de "cadeaux", fréquent sur le marché légumier de détail (FUSILLER, 1991). Ces données intéressent directement les analyses de filière.

D'autres instituts peuvent apporter des informations. La Direction des statistiques du ministère de l'Economie, la Direction des statistiques et enquêtes du ministère de l'Agriculture ou encore les séries de prix de gros de l'OCPV, structure d'appui à la commercialisation des produits vivriers rattachée au ministère du Commerce. Cette structure offre l'avantage de collecter des prix dans différents centres urbains régionaux (Bouaké, Daloa, San Pedro, Abengourou, Bondoukou, Korhogo, Odiénne, Man) et de permettre ainsi des comparaisons.

D'autres organismes comme l'administration des douanes, les syndicats des transporteurs, très puissants en Côte d'Ivoire, les coopératives de producteurs seront également à contacter et cela dans les différents pays où se réalisera l'étude.

19- Le Burkina Faso

Au Burkina Faso, l'UCOBAM (l'Union des Coopératives Agricoles et Maraîchères) constituera une source précieuse d'information sur le thème de la commercialisation des oignons dans le pays et vers l'étranger.

Dans ce même pays, le CIRAD est pour sa part particulièrement présent sur trois sites, à Ouahagadougou, Ouahigouya et Bobo Dioulasso. Ils constituent chacun un important marché d'écoulement pour la production des oignons du pays. Mais de ces trois marchés, Bobo Dioulasso semble être particulièrement bien situé sur le circuit international menant les oignons du pays et même du Niger vers la Côte d'Ivoire.

A Bobo Dioulasso, le CIRAD et l'INERA (Institut National de Recherche Agronomique du Burkina Faso) travaillent communément à l'analyse des systèmes de production agricole ainsi qu'à l'amélioration variétale des cultures dont les produits maraîchers.

L'INERA sera en mesure de mettre à notre disposition quelques membres de son personnel moyennant la rémunération en cours afin que soit mis en place un dispositif d'enquêtes à large échantillon auprès des commerçants tant amonts qu'aval qui se retrouvent sur le marché de Bobo.

C'est à partir de ce type d'enquête que pourra être réalisée une typologie des commerçants à partir de laquelle des "partenaires" mieux définis seront choisis pour être accompagnés en aval dans leur périple en direction des marchés de détail et en amont dans leurs voyages de collecte ou d'approvisionnement, notamment jusqu'au Niger.

20- Le Niger et d'autres sites

C'est au Niger, sur le grand site de production de la région de Galmi, que seront effectuées les principales études des systèmes de production à base d'oignons ou dans lesquels l'oignon intervient. Ce travail sera complété d'une étude comparative comprenant d'autres systèmes de production à base d'oignons dans d'autres pays d'Afrique ainsi qu'en Europe (Pays Bas, Espagne).

A Galmi, deux voies d'accès nous permettront d'arriver jusqu'aux producteurs : la voie des commerçants qui entretiennent avec certains producteurs des rapports privilégiés et l'INRAN (Institut National de Recherche Agronomique du Niger) qui travaille depuis près de quarante ans, dans cette région, avec l'IRAT (devenu CIRAD-CA) au recensement des écotypes adaptés à l'environnement, à leur amélioration et à leur production et diffusion (voir plus haut le chapitre sur la recherche agronomique sur l'oignon en Afrique). Il demeure néanmoins que la généralisation de la culture de l'oignon en Afrique subsaharienne ainsi que la diffusion souvent non contrôlée des différents écotypes à l'ensemble des pays de la zone a contribué

à l'essoufflement du travail entrepris au Niger dans les années 60 sur l'assainissement variétal de cette plante.

Enfin, cette étude sur les circuits de l'oignon en Afrique de l'Ouest nécessitera probablement quelques séjours de courte durée dans d'autres pays comme le Mali et le Sénégal où, pour ce dernier cas, est prévue une collaboration avec l'ISRA (Institut Sénégalais de Recherche Agronomique) qui a déjà travaillé sur la commercialisation des oignons produits au Sénégal et a donc acquis une solide expérience sur l'analyse des filières maraîchères en général (SECK, 1989).

Nous ne travaillerons pas outre mesure sur le cas sénégalais déjà bien étudié mais nous inspirerons en partie de leur expérience en matière d'analyse de filière en Afrique pour corriger éventuellement notre démarche et harmoniser l'approche entre les différents pays concernés par ce travail. Cette harmonisation est d'autant plus souhaitable entre les différents pays que la filière à laquelle nous nous intéressons est justement internationale.

Le principal aspect de cette harmonisation devra concerner les protocoles de relevé des prix et d'enquête tant auprès des consommateurs que des commerçants et producteurs.

L- Les différentes enquêtes envisagées

Les enquêtes constituent l'un des principaux outils nécessaires à cette étude. Sont à prévoir des questionnaires et guides d'entretien pour les différentes catégories d'agents qui seront rencontrés sur la filière.

Au regard des expériences acquises au cours d'études préalable en Centrafrique et en Guinée Bissau, nous envisageons la démarche suivante :

21- Les enquêtes auprès des consommateurs

le premier objectif consiste à évaluer la demande urbaine constituée par l'ensemble des consommateurs tant nationaux qu'expatriés. Cela nécessite de savoir le volume d'oignons que la population consomme ainsi que la variation éventuelle de cette consommation au cours de l'année.

Rares sont bien sûr les consommateurs en possession d'une telle information aussi existe-t-il plusieurs façon de la reconstituer. D'une part en posant des questions sur les dépenses faites au marché : Les différents marchés fréquentés, la fréquence des achats et la variation de cette fréquence selon les périodes de l'année, les achats ailleurs qu'au marché, la gestion des dépenses alimentaires, la dimension de la famille à nourrir avec cet argent, la variation de la taille de la famille, etc...

D'autre part en s'informant sur les plats consommés et leurs ingrédients : les différentes catégories de plat effectués, les plats correspondants à des occasions spécifiques et les plats de l'ordinaire, le détail des recettes afin d'évaluer l'importance des oignons dans chacune d'entre elles, le jugement des consommateurs sur les différentes qualités de l'oignon selon les modes de préparation et selon les périodes de l'année.

L'évaluation de la demande passe également par une bonne connaissance de l'auto-provisionnement qui se fait principalement de deux façon. Soit la famille enquêtée produit elle même ses légumes et des oignons, ce qui est relativement fréquent dans les villes africaines où le maraîchage périurbain représente une activité souvent importante. Soit cette famille est en relation avec sa région natale, généralement rurale, et reçoit d'elle, à l'occasion de visites dans l'un ou l'autre sens des produits alimentaires.

Ce genre d'enquêtes peut s'effectuer en un passage, à domicile. Si ces enquêtes sont un peu longues, elles peuvent être scindées en deux. Les questions relatives aux dépenses alimentaires ont intérêt à se faire sur le marché même, le panier de la ménagère à l'appui. Puis un rendez-vous avec ces personnes est pris par la suite afin d'aborder les questions d'ordre plus qualitatif sur les recettes, la variation de la consommation dans l'année et l'auto-provisionnement.

Reste que si l'on souhaite obtenir des informations plus fiables sur la place qu'occupent les oignons dans la consommation par rapport à l'ensemble des aliments (céréales/tubercules, viandes/poissons, légumes, fruits, condiments, boissons...) il est préférable d'envisager un suivi de quelques familles, sur une plus longue période et de se rendre chez elles par exemple tous les deux jours afin d'en suivre les membres durant toute la journée, des marchés jusque dans la cuisine (l'enquêteur ne doit alors ni participer aux dépenses ni manger avec la famille).

Cette dernière méthode à l'avantage d'apporter des informations supplémentaires sur des achats annexes comme les ceux effectués en dehors des marchés, auprès des revendeurs de bord de route, ou ceux réalisés par les hommes ou les enfants et qui ne sont pas pris en compte lorsque l'on se contente d'interroger la mère. Mais cette méthode coûte cher.

L'ensemble de ces investigations suppose un travail préalable portant sur différents points. Il importe tout d'abord d'avoir recensé l'ensemble de l'information disponible sur la population urbaine et ses modes de consommation. D'une part afin d'éviter de refaire un travail qui a déjà été réalisé et d'autre part afin d'y recenser un certain nombre d'indicateurs sur cette population et de s'en servir pour guider notre propre échantillon et lui permettre d'avoir la meilleure représentativité socio-économique (ou socio-professionnelle).

A titre d'exemple, des indicateurs employés lors de l'étude menée en Guinée Bissau étaient relatif à la nature du toit et des murs

des maisons de la capitale. Ces indicateurs avaient le double avantage de nous donner des informations sur le niveau de vie des familles et d'être repérables à vue lorsque nous cherchions des familles à enquêter dans les quartiers. D'autres indicateurs comme le nombre de personnes dormant par pièce, l'équipement de la cuisine et le mode de combustible employé, le niveau de scolarisation de la mère de famille ont également été utilisés mais ils ne peuvent servir à juger du degré de bonne représentativité de notre échantillon qu'une fois nos enquêtes faites.

Mais en dépouillant nos enquêtes au fur et à mesure, nous savions instantanément s'il fallait enquêter par la suite des gens plus aisés ou plus démunis afin de rester en phase avec les indicateurs.

Concernant la population expatriée, ces indicateurs sont bien sûr différents. Ils portent sur la nationalité de ceux-ci, leur profession (dans le privé et dans le public) ainsi que, dans le cas des expatriés "publics", sur leur statut (fonctionnaire international, coopérant, volontaire, bénévole...).

Des entretiens exploratoires sont également nécessaires avant la rédaction de tout questionnaire d'enquête. Ces entretiens informels se font auprès d'une large gamme d'individus avec une attention particulière pour les personnes âgées qui nous informent sur l'évolution de la consommation urbaine durant une longue période.

Un autre travail préalable porte sur le tissu urbain lui-même et sur les marchés qui s'y trouvent. Ce travail est d'autant plus nécessaire que l'on envisage d'enquêter les consommateurs sur ces marchés. Il nous faut pour cela savoir combien de marchés se trouvent en ville et en dresser une typologie selon leur localisation, leur statut (marché spontané ou municipal), l'importance des chaland, la diversité ou la spécificité des produits commercialisés mais plus encore selon les horaires d'activité, ces horaires donnant de précieuses informations sur la fonction (de gros, mi-gros, de détail ou d'appoint) de ces marchés.

Cette typologie des marchés nous servira également donc à préparer nos enquêtes auprès des commerçants.

22- Enquêtes auprès des commerçants et des transporteurs

Deux principaux objectifs guident ces enquêtes : s'informer sur les circuits, leur localisation spatiale et leur mode de commercialisation d'une part. Etudier les mécanismes de formation des prix entre ces différents circuits et dégager les éventuels maillons d'étranglement qui peuvent nuire à une chaîne de commercialisation et à sa compétitivité d'autre part. Ces "goulots d'étranglement" s'observent plus concrètement à partir de l'analyse de la répartition des coûts et des marges entre les différents agents économiques d'une filière. Ces objectifs supposent la mise en place de plusieurs types d'enquêtes.

Tout d'abord des enquêtes portant sur l'origine des oignons, enquêtes rapides réalisées sur un large échantillon de vendeurs et permettant des résultats immédiats depuis les marchés de détail jusqu'aux marchés de collecte où les agriculteurs viennent vendre leur production.

Ces enquêtes consistent à demander aux commerçants où ils s'approvisionnent en oignons, selon quelle fréquence et si ces lieux et fréquences varient au cours de l'année. C'est à partir de ces enquêtes que l'on peut dresser une typologie des filières, des circuits courts (producteurs-consommateurs) aux plus longs (producteurs-grossistes-détaillants-consommateurs).

On peut ainsi reconstituer les flux et donc les circuits de commercialisation de l'oignon. Ces flux s'expriment le plus souvent en % d'oignons recensés (recensés par tas sur les étals de détail ou par sacs auprès des grossistes).

L'expression de ces flux en volumes réels obligerait une enquête plus lourde comptabilisant l'ensemble des volumes à l'aide de relevés exhaustifs ou de pesées.

Dans un premier temps, mieux vaut privilégier des enquêtes légères, en un passage, sans trop gêner les commerçants, surtout lorsque cette enquête est la première réalisée auprès d'eux et fait office de prise de contact.

Les volumes commercialisés sont plus facilement abordables lors d'une deuxième catégorie d'enquêtes relative aux approvisionnements et aux dépenses qu'ils engagent. Ces enquêtes ci ne peuvent s'effectuer qu'en accompagnant le commerçant dans ces déplacements vers les marchés où il s'approvisionne.

C'est au cours de ces déplacements que l'on peut avoir des idées précises sur les volumes achetés, leurs coûts (transport, taxes) et les marges que les commerçants réalisent car ce type d'enquête doit donner lieu à des pesées au niveau des sites d'approvisionnement ainsi qu'à ceux de la revente.

C'est également à l'occasion de ces enquêtes que l'on peut aborder les thèmes de l'organisation du réseau, tenter de comprendre ce qui motive des commerçants à avoir recours à une filière plutôt qu'une autre, à importer des oignons plutôt que d'acheter les oignons locaux ou inversement.

C'est enfin à l'occasion de ces enquêtes que l'on peut plus sereinement évoquer les projets du commerçant, ses difficultés, ses faillites, les possibilités de crédit...

Ce type d'enquête est à répéter à chaque niveau de la filière d'où l'intérêt d'effectuer préalablement une enquête sur les origines afin de mettre en évidence ces différents niveaux.

Un autre acteur doit le plus souvent faire l'objet d'une enquête spécifique : les transporteurs. Dans le cas des filières longues de l'oignon, le transport peut se faire tant par route que par

train aussi ces enquêtes devront-elles s'adapter au genre de transport mais aussi au type de personnes enquêtées selon qu'il s'agit de transporteurs locataires du véhicule, de petits entrepreneurs privés, de coopératives de transport, de syndicats des transporteurs ou de grandes firmes de commerce international.

Outre le fait que ces enquêtes permettent d'avoir des informations sur les investissements nécessaires au lancement de cette activité et sur les marges qui en résultent, elles permettent également de mieux évaluer la place de l'oignon par rapport aux autres spéculations et donc d'estimer plus finement le rôle de ce produit dans l'économie des transports.

Nous retrouvons là l'illustration d'une approche "horizontale" liée davantage cette fois à une démarche systémique qu'à une étude de filière. Mais ces deux regards sont complémentaires et inséparables l'un de l'autre.

Le quatrième et dernier grand volet structurant les enquêtes auprès des commerçants consiste en la réalisation de relevés de prix sur un très large échantillon de commerçants (du collecteur aux micro-détaillants) et donc de marchés. Ces collectes de prix permettent de compléter la typologie des marchés faite précédemment, de faire ressortir la saisonnalité de l'approvisionnement de ces marchés sur une année mais aussi d'accumuler des séries sur plusieurs années et d'en dresser une évolution. Ces séries pluriannuelles existent dans la plupart des pays. Mais si ces relevés existent déjà, il faut prendre soin de vérifier leurs procédures et le matériel avec lequel ils ont été fait.

L'enquête sur les prix doit pouvoir par exemple rendre compte de la variabilité ou non de ceux-ci sur un même marché, à un même stade de la filière. Si les relevés existants n'ont été fait qu'à partir d'un d'une seule pesée par légumes et cela seulement sur quelques marchés, ils ne peuvent pas permettre de rendre compte de cette variabilité. Or cette dernière -si elle existe- est d'importance puisqu'elle sert d'indicateur à la variabilité même entre les différents filières en compétitions. Il est donc nécessaire que sur un grand nombre de marchés soient effectués plusieurs relevés auprès de différents vendeurs d'oignons.

Sur un même marché vendent simultanément des détaillants, des micro-détaillants, quelques "grossistes" qui écoulent les invendus aussi importe-t-il de croiser les prix relevés avec le statut des commerçants chez qui ces prix ont été remarqués. Or cela n'est que très rarement mentionné dans les relevés des services statistiques d'état.

Le dernier élément explicatif de la formation des prix se trouve en amont de la filière, au niveau de la production même.

23- Les enquêtes auprès des producteurs

L'objectif de ces enquêtes est de pouvoir dégager les principales contraintes de l'offre au niveau de la production. A moins d'être en présence de cas de monoculture d'oignon dans un système spécialisé (cas rares), cet objectif suppose là encore d'aborder cette tranche de la filière par une approche systémique. Les contraintes qui pèsent sur la production d'oignons (achats de semences et d'intrants par exemples) peuvent effectivement découler de problèmes de recette liés à l'échec d'autres spéculations.

La culture de l'oignon peut également se trouver en concurrence avec d'autres activités de saison sèche. Qu'il s'agisse d'activités plus lucratives (migration temporaire vers les grandes villes) ou de tâches incontournables comme la réfection des toits de paille et des maisons en général pendant cette même saison sèche, etc...

C'est pourquoi il importe de considérer une unité de production dans sa globalité, ce qui permet par ailleurs d'évaluer la place effective que peut occuper la production des oignons dans cette unité.

Face à un site de production, deux étapes sont à distinguer. La première consiste à dresser une typologie des différents systèmes de production intégrant la culture de l'oignon. La seconde, de sélectionner au sein de cette typologie les familles ou les villages représentatifs à partir desquels sera entrepris un travail d'enquêtes plus approfondi.

Une rapide typologie des systèmes de production peut s'opérer à partir de questionnaires réduits portant exclusivement sur les principales caractéristiques de la famille, son origine, sa composition et l'âge des parents, sur les cultures produites et commercialisées, les dates limites de production des cultures de saison sèche, sur le nombre de parcelles et leurs localisations et sur les moyens de production (matériel utilisé, recours à la force animale, méthodes d'exhaure de l'eau, emploi de main d'oeuvre, capacité de stockage...).

c'est à partir de ces enquêtes "légères" effectuées sur un large échantillon qu'un premier traitement des informations (type analyse factorielle des correspondances étant donné le caractère qualitatif des informations) peut permettre de mettre à jour les variables discriminantes qui inspireront la typologie et le choix des quelques familles représentatives avec lesquelles sera passé un temps plus long d'observation et d'écoute.

Ces nouvelles enquêtes, plus longues, pourront approfondir les thèmes abordés au cours du premier passage mais aussi s'attarder sur d'autres thèmes tels que : la place qu'occupe l'activité maraîchère dans l'ensemble des activités agricoles mais aussi la place que prend cette activité agricole au regard des autres occupations auxquelles s'adonnent les membres de la famille. Le calendrier agricole de l'année pour les principales spéculations,

les temps de travaux (d'autant plus facilement observés que l'on travaillera avec les agriculteurs). Les modes de commercialisation et les rapports avec les collecteurs ou les grossistes, l'estimation des recettes et de leurs variations dans l'année (approche trésorerie avec mise en évidence des périodes de "soudure" et des périodes fastes). L'évolution historique de la famille, les difficultés de son implantation dans la région ou le village (les liens familiaux avec les notables), les relations avec les administrations ou les ONG en activité à proximité, etc...

Voir la synthèse des différents thèmes abordés dans le cadre des enquêtes sur la consommation, la commercialisation et la production dans le document ci-joint.

Ces différents thèmes ainsi que la description rapide des points essentiels de la méthode ont été testés à plusieurs reprises en Centrafrique et en Guinée Bissau, ainsi qu'au Gabon, à Madagascar par d'autres personnes du laboratoire d'économie des filières du CIRAD, mais toujours sur le thème de la production et commercialisation des cultures maraîchères, dont l'oignon.

Il s'agit donc plus ici d'un premier bilan de l'état de l'avancée des méthodes d'investigation acquises que d'une adaptation spécifique au sujet de thèse et au terrain dans lequel cette étude se réalisera. Toutes modifications sont envisageables, toutes améliorations attendues.

Voir la synthèse méthodologique, page suivante.

CONSUMPTION	COMMERCIALISATION	PRODUCTION
<p>Etude du tissu urbain</p> <p>Recensement de la population</p> <p>Enquêtes exploratoires (Test)</p> <p>Analyse des études existantes</p> <p>Elaboration d'un échantillon</p> <p>Contrôle de cet échantillon au fur et à mesure des enquêtes "larges"</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Evaluer la demande -Variation selon la saison -Auto-approvisionnement <p>Si suivi rapproché :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Etude des plats et des goûts -Evaluation des dépenses -La place de l'oignon dans l'ensemble de ces dépenses <p>Enquêtes auprès des expatriés</p>	<p>Rencontre avec des personnes âgées (évolution historique)</p> <p>Elaboration de séries de prix sur plusieurs années (administration)</p> <p>Etude du tissu urbain (marchés)</p> <p>Typologie des marchés</p> <p>Enquêtes "origines"</p> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Identifier les différentes filières -spatialiser les réseaux -repérer les zones d'approvisionnement <p>Accompagner les commerçants dans leurs déplacements</p> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Formation des prix -Evaluer les contraintes (répartition des coûts et marges) <p>Relevés de prix</p> <p>Enquêtes "transporteurs"</p>	<p>Analyse bibliographique</p> <p>Approche historique (archives)</p> <p>Typologie des systèmes de production (enquêtes légères)</p> <p>Enquêtes approfondies (accompagner les familles dans leurs travaux)</p> <p>Dégager les principales contraintes de l'offre</p> <p>Enquête spécifique sur l'agriculture urbaine</p>

Ce rapport ne constitue qu'une première étape dans la définition et l'adaptation de la méthode au sujet. Sujet qui comporte des éléments nouveaux par rapport aux travaux déjà entrepris : circuits internationaux, commercialisation par voie ferrée, concurrence d'importations européennes...

Reste, au côté de ce travail d'enquête, une somme de travaux parallèles destinés à aider à l'élaboration de ces enquêtes et à l'analyse des données collectées. Il s'agit du travail bibliographique (déjà entrepris mais loin d'être achevé) ainsi qu'un travail d'archive, celles-ci se trouvant en deux lieux principalement : Aix-en-provence et Dakar.

Mais l'ensemble de ces points de méthode ainsi que les grandes phases d'investigation en Europe et en Afrique sont récapitulés dans la proposition de calendrier de travail qui suit.

M- Proposition d'un calendrier de travail

Il est prévu, pour la première année, d'organiser le travail autour de trois axes majeurs : la recherche bibliographique, le commerce international des oignons, l'analyse des filières de l'oignon en Afrique (production locale et importations).

24- La bibliographie, de novembre 93 à janvier 94

La recherche bibliographique, déjà entamée, devra se poursuivre dans plusieurs directions : les documents de la recherche, les travaux des organismes de développement (de la FAO aux ONG) et les archives.

Concernant la recherche, plusieurs thèmes sont à approfondir. Sur le plan théorique se développe une réflexion autour de l'intégration économique en Afrique et de ses perspectives face aux agressions de l'environnement international. Ces préoccupations, abordées par les voies de l'économie, ne doivent pour autant pas occulter la recherche transdisciplinaire menée en France sur les possibles interférences entre l'économie, la géographie, l'histoire, la sociologie et l'agronomie. Or ces disciplines contribuent chacune à une meilleure analyse des phénomènes d'intégration par le commerce entre les différents pays d'Afrique de l'Ouest.

A titre d'exemple, l'analyse historique des réseaux marchands de produits légumiers pourra peut-être permettre de mieux comprendre les facteurs explicatifs justifiant l'essor ou la disparition des produits maraîchers ou des légumes de plein champ avant et pendant l'époque coloniale ainsi que maintenant. L'objectif étant pour l'époque actuelle de savoir si le nouvel essor de la culture de l'oignon et du maraîchage en général, que l'on observe depuis une vingtaine d'années en Afrique, est réversible ou non. Cette approche, réalisée par des chercheurs de l'INRA au sujet des

filières légumières en Europe (CODRON, 1993), a également été abordée par les anthropologues de l'ORSTOM, en Afrique (OUEDRAOGO, 1993).

L'histoire, l'anthropologie, aux côtés de l'économie, contribuent à leur tour à l'analyse des mécanismes d'intégration par les échanges.

Ce thème de l'intégration par une intensification des échanges s'exprime dans l'espace et fait également l'objet de recherches chez les géographes par la voie des modèles de diffusion spatiale.

Une autre réflexion se détache désormais de la seule analyse des échanges (qui concerne avant tout les commerçants), pour se tourner vers les rapports entre les commerçants et les producteurs ainsi que vers la capacité de mobilité et d'adaptation des systèmes de production selon ces rapports avec le monde marchand. Sur ce thème encore, de nombreuses études ont été faites, notamment à l'occasion de monographies et d'analyses de terroir.

D'un abord moins théorique, le thème même d'analyse de filière renvoie lui aussi à une somme d'études déjà réalisées contenant de nombreux détails méthodologiques et d'utiles informations pour quiconque entreprend d'étudier une filière longue. Ces travaux sont soit des études de cas, concernant l'activité économique d'opérateurs privés, à l'exemple de la thèse de PIA PALLESCHI sur la filière de la tomate en Côte d'Ivoire, soit des ouvrages rendant compte de la méthode "analyse de filière" correspondant à l'étude des effets économiques d'un projet de développement ou d'une politique agricole (DURUFLE, FAVRE et YUNG, 1988).

En matière de projet de développement agricole, il est prévu, dès janvier, un séjour au centre de documentation de la FAO, à Rome, ainsi qu'un séjour à Londres, pour s'informer des études faites sur le thème des échanges interafricains et du commerce des produits maraîchers dont les oignons. La documentation anglo-saxonne porte particulièrement, en Afrique, sur le Nigéria (très impliqué par ses rapports avec le Niger), l'Afrique de l'Est et Australe, régions sur lesquelles la littérature francophone est peu développée. Et si notre terrain d'étude reste l'Afrique de l'Ouest, nous n'excluons pas le principe d'études comparatives, bien au contraire.

Enfin est également prévu en novembre ou décembre un passage aux archives d'Aix-en-Provence sur le thème du commerce légumier en Afrique de l'Ouest pendant la période coloniale (1880-1960). Une seconde période de travail sur archives sera à prévoir à Dakar.

25- Le commerce international de l'oignon : février 94.

Il s'agit essentiellement d'obtenir des informations sur les échanges entre les pays exportateurs d'Europe et l'Afrique de l'Ouest. Trois pays de la CEE seront étudiés en priorité : l'Espagne, les Pays Bas et la France. Les premiers pour leurs exportations effectives sur l'Afrique et le dernier pour ces rapports privilégiés avec ce continent et pour le marché qu'il pourrait représenter aux oignons sub-sahariens.

A ce titre, l'oignon précoce cultivé en Europe, concurrent des oignons d'Egypte sur le marché communautaire, suscitera un temps d'observation de notre part en février, durant sa période de production.

Une meilleure connaissance des marchés communautaires et internationaux de l'oignon suppose de pénétrer dans le milieu professionnel des coopératives de production, des syndicats des négociants et des exportateurs, des marchés de gros, des opérateurs des marchés aux cadrans... Nous pensons qu'il sera plus facile d'y avoir accès par l'intermédiaire des producteurs eux-même d'où l'intérêt de privilégier, dans un premier temps, la période de production des oignons d'hiver, en février. Une seconde phase d'observation des marchés internationaux depuis l'Europe s'effectuera en septembre 1994, à l'occasion de la commercialisation des oignons d'été (non précoces), et de la commercialisation d'une partie d'entre eux vers l'Afrique. Entre les mois de février et septembre, la collecte des informations se fera en Afrique.

26- La filière de l'oignon africain, de mars à août 94.

C'est effectivement entre mars et août 1994 qu'est prévu la première mission sur le continent africain. Cette période offre un double avantage. D'une part, c'est en saison sèche (de décembre à mai) que sont produits les oignons dans la zone sahélienne. Nous pourrons donc observer dès mars la production puis la commercialisation de ces oignons. D'autre part, en août, l'oignon local vient à se raréfier et laisse place aux oignons importés d'Europe.

Aussi, après un mois de mars de présentation, de prises de contact et d'enquêtes exploratoires, notamment dans un grand centre de consommation tel Abidjan, des enquêtes de consommation seront-elles à prévoir en avril et en août afin de comparer le comportement des consommateurs face à ces deux périodes distinctes d'approvisionnement. Au cours de ces deux mois seront également effectués des relevés de prix et un repérage des différentes filières en activités.

Mais la remonté des filières de l'oignon africain se fera durant la période de commercialisation, entre mai et juillet.

En mai et juin s'effectueront les enquêtes auprès des commerçants contactés pendant les enquêtes "origine" et les relevés de prix d'avril. Nous privilégierons alors les filières longues en provenance d'autres pays africains (Burkina Faso, Niger...).

A ce titre sont prévues d'éventuelles missions courtes dans des pays dont le rôle s'avérerait non négligeable comme le Mali, le Tchad ou le Sénégal.

C'est à partir de cette remonté des filières les plus représentatives que seront choisis les site de production (deux ou trois) où seront entrepris en juillet et début août les enquêtes de système de production.

L'ensemble des contacts sera ainsi pris avec les différents acteurs des circuits de commercialisations de telle sorte que pourra être envisagé, l'année suivante, un retour auprès de ceux-ci (ou d'une partie d'entre eux) pour un travail plus approfondi. Cette première année sera également destinée à mettre en place des protocoles d'enquête (comptages dans des marchés frontaliers, suivis rapprochés de consommateurs, relevés de prix) qui seront maintenus par les partenaires locaux, et cela même durant notre absence.

Il est en effet prévu que nous retournions en France en septembre pour suivre le marché européen de l'oignon d'été et remonter ainsi les exportations européennes depuis l'Afrique (d'Abidjan ou de Dakar) et pour, dès octobre, travailler à une première synthèse des informations collectées, cela jusqu'en janvier 1995.

Il serait difficile de réfléchir au programme de cette année 1995 dès maintenant, étant donné qu'il sera particulièrement conditionné par les résultats et les interrogations qui sortiront du premier dépouillement des enquêtes réalisées au cours de l'année 1994. Il reste néanmoins que cette année 95 sera probablement davantage orientée vers un approfondissement des données de 1994, en privilégiant des rapports plus suivis et durables avec quelques agents bien déterminés de la filière. De même, l'année 1995 donnera lieu à une étude tournée vers les politiques agricoles concernant le commerce légumier entreprises par les gouvernements et les organismes internationaux.

CONCLUSION

Une première réflexion portera sur l'obstacle à faire correspondre l'analyse des réseaux qui composent la filière des oignons en Afrique de l'Ouest à une interprétation théorique des phénomènes observés.

Un deuxième point s'attachera davantage à faire ressortir quelques interrogations inspirées de ce rapport, étant entendu que ce document est un point de départ pour un travail de plus longue haleine.

Concernant l'environnement théorique et méthodologique de ce travail, nous retiendrons, à l'image de ces ruralistes africanistes français, qu'une analyse correcte des réseaux de commercialisation de l'oignon en Afrique de l'Ouest passe par une approche socio-économique historique et spatialisée, une démarche inductive reposant sur l'analyse simultanée de réalités locales et régionales, la prise en compte des individus et des structures...

L'individu est bien membre d'un groupe social, relativement contraint par les rapports qui existent entre les différents groupes. Mais il est aussi acteur socio-économique, relativement libre, capable de prendre des décisions, d'élaborer des stratégies et de ce fait d'adhérer à des logiques de comportement non réductibles à son appartenance à un groupe.

Le souci d'analyser la richesse d'une réalité à grande échelle (locale ou régionale) nous fera opter pour une voie médiane entre l'individualisme méthodologique prôné par le néo-classicisme et le "holisme" méthodologique auquel lui répond l'institutionnalisme et qui privilégie le tout aux unités qui le compose. L'unité et la globalité sont indissociables et la compréhension d'un élément d'un système réclame une perception de l'ensemble du système (COLIN et LOSCH, 1992).

D'ailleurs, selon ces auteurs, cette approche multidisciplinaire et non-orthodoxe (peu suivie par les anglo-saxons par exemple) ne s'est pas forgée sur le nécessaire empirisme qu'impose l'étude du monde africain mais résulte bien plutôt d'une tradition intellectuelle française dans laquelle la théorie fait davantage place à une culture, une façon de penser qui s'offre ainsi la possibilité de s'approprier les richesses de multiples courants et écoles.

Et ce carrefour consensuel s'est trouvé renforcé par l'apparition de nouveaux outils tant employés par l'agronomie que par la sociologie, tant pour des analyses "micro" que pour des analyses "macro".

Ainsi, l'intérêt d'une théorie, dans notre domaine, serait de pouvoir intégrer les contraintes, les incertitudes, les irrationalités, les rapports sociaux... ce que par définition une

théorie évacuée d'avance pour pouvoir atteindre l'abstraction et l'objectivité qu'on attend d'elle.

Par contre, les différentes études déjà réalisées permettent de confirmer l'hypothèse d'un commerce international de l'oignon entre de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement entre la zone soudano-sahélienne de production et la zone côtière du golfe de Guinée.

Cependant, la production et la commercialisation des oignons évoluent en Afrique à très grande vitesse. Les travaux effectués sur les améliorations variétales permettent désormais d'étendre la culture de l'oignon sur des espaces de plus en plus grands et variés.

Le Sénégal produit des oignons de façon intensive avec deux périodes de production (en saison sèche et en septembre) et cesse d'être importateur.

Le Burkina Faso développerait sa production d'oignons au point de ne plus avoir besoin d'en importer du Niger. La Côte d'Ivoire elle-même se mettrait à produire ses oignons. Le Niger perdrait son rôle de fournisseur régional. Les volumes commercialisés entre les pays ne risquent-ils donc pas de diminuer ?

La culture de l'oignon, si elle s'affranchit des contraintes qui imposent une complémentarité entre les différents espaces écologiques en Afrique de l'Ouest, échappe du même coup aux réseaux de commercialisation qui vivent de ces différences agro-climatiques.

La multiplication des sites de production ne risque-t-elle pas alors de nuire au commerce "long", à ses réseaux et de reléguer l'activité marchande au rang d'une simple fonction d'appoint comme cela peut s'observer dans le cas du maraîchage péri-urbain ? Ces produits agricoles peuvent-ils prétendre à long terme à favoriser l'intégration économique ?

Face à une telle évolution, il importe d'observer les professionnels du commerce et de comprendre leurs comportements. Comment réagiront les commerçants face à l'explosion des sites de production ?

Du moins serait-ce un moyen de comparer les différentes filières ainsi que leurs degrés de performance et de compétitivité. Une compétitivité, nous le voyons ici, ne se raisonnant pas sur des seuls critères économiques et financiers mais, si l'on souhaite s'adapter au contexte économique de l'Afrique, sur des critères d'adaptation qui renvoient également aux facultés humaines.

Par ailleurs, à une analyse de la compétitivité de différents réseaux de commercialisation ne doit-on pas en ajouter une entre commerçants et producteurs ? Jusqu'à présent, le pouvoir de négociation revenait à celui qui possédait une bonne information sur les prix de l'oignon ainsi qu'une importante capacité de

stockage, reviendrait-il davantage aujourd'hui à celui qui en produit ?

Ces différentes interrogations guideront l'étude de la filière de l'oignon. Mais le caractère récent du maraîchage et plus encore de sa commercialisation ne permet pas un recul suffisant pour asseoir toute prospective. Nous nous en tiendrons à quelques hypothèses et porterons un regard tout particulier sur les rapports entre les commerçants entre eux et entre les commerçants et les producteurs, notamment au sujet de l'organisation de la complémentarité entre oignons locaux et oignons importés.

Car l'étude de la commercialisation des oignons en Afrique mène à une autre confrontation, celle des oignons produits en Afrique et des oignons importés d'Europe. L'importation d'oignons par des commerçants africains a-t-elle à voir avec l'éventuelle difficulté que ceux-ci rencontrent à maîtriser l'évolution de la production locale ? Quoiqu'il en soit, cette dualité de la filière oignon en Afrique conduira à se pencher sur les effets de la politique agricole des gouvernements africains d'une part et de la communauté européenne, première exportatrice vers l'Afrique, d'autre part. Car pour les oignons comme pour beaucoup d'autres produits, l'activité marchande en Afrique est considérablement sensible aux décisions politiques prises sur le continent, en témoignent les accords ACP et plus récemment encore, les dernières mesures prises sur la dévaluation du franc CFA.

Les différents axes de recherche présentés tout au long de ce texte traduisent la richesse du sujet. Peut-être certains seront-ils délaissés durant la recherche au profit d'autres. Mais cette sélection ne semble pas s'imposer à ce stade préparatoire de l'étude. Ce texte est avant tout destiné à permettre de cerner plus finement les limites et donc le corps du travail de thèse.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES ET DOCUMENTS UTILISES POUR LA PREMIERE PARTIE.

- ALBERTINI J.-M., SILEM A., 1987. Comprendre les théories économiques. Tomes 1 et 2. Coll. Points. Ed. du Seuil (première édition en 1983).
- BENZ H., 1992. Quelle rôle des compagnies de négoce international dans le marché du riz ? Séminaire "Les échanges commerciaux et systèmes vivriers de production dans les PVD : processus et pratique", sept. 92. CIRAD. 15 p.
- BROCHIER H., 1992. La rationalité des comportements : rationalité économique et rationalité selon l'anthropologie. Colloque "Economie Institutionnelle et Agriculture", sept. 92. CIRAD. 14 p.
- BROSSIER J., 1987. Système et système de production - note sur ces concepts. Dans Cahiers des Sciences Humaines, vol 23 n°3-4. ORSTOM. pp 377-390.
- CHAMUSSY, GUERIN, LE BERRE, UVIETA, 1984. La dynamique de système, une méthode de modélisation des unités spatiales. Dans l'Espace Géographique n°2. pp 81-93.
- CHAUVEAU J.-P., 1985. L'avenir d'une illusion : histoire de la production et des politiques vivrières en Côte d'Ivoire. Dans Etudes Rurales n° 99-100. pp 181-235.
- CHENEAU-LOQUAY A., 1987. Systèmes vivriers et modélisation : présentation d'une méthode de recherche. Dans Terres, comptoirs et silos. Coll. Colloques et Séminaires. pp 105-118.
- COLIN J-Ph., 1990. Regard sur l'institutionnalisme américain. Cahiers des Sciences Humaines n°26 (3). ORSTOM. pp 365-377.
- COLIN J-Ph., LOSCH B., 1992. "Mais où diable Mamadou a-t-il caché sa fonction de production ?": économie rurale africaniste française et institutionnalisme, des rendez-vous possibles. Colloque "Economie Institutionnelle et Agriculture", sept. 92. CIRAD. 21 p.
- DAVID O., 1992. Diagnostic de l'approvisionnement de Bangui en légumes : approche filière pour mieux cibler l'appui à l'agriculture périurbaine de plein champ. Rapport CNEARC. 162 p.
- De ROSNAY J., 1975. Le microscope. Coll. Points. Ed. du Seuil. 346 p.

- DORIN B., (1994). La politique d'autonomie indienne en huile et oléagineux. Thèse nouveau régime en cours. Université de Montpellier 1.
- DURUFLE G., FAVRE R. et YUNG J.M., 1988. Les effets sociaux et économiques des projets de développement rural. Série Méthodologie, Ministère de la Coopération. La Documentation française. 201 p.
- FAUROUX E., 1990. Approche anthropologique des macro-dynamiques sociales : la crise de l'élevage dans l'ouest de Madagascar. Dans La dimension économique. Coll. Dynamique des systèmes agraires. ORSTOM. pp 191-227.
- GRIFFON M. (sous la direction de), 1990. Economie des filières en régions chaudes : formation des prix et échanges agricoles. Actes du Xème séminaire d'économie et de sociologie, sept. 89. CIRAD. 887 p.
- HARRE D., 1987. Choix méthodologiques pour l'étude de la commercialisation d'un produit vivrier : le riz en Côte d'Ivoire. Dans Terres, comptoirs et silos. Coll. Colloques et Séminaires. pp 119-135.
- HUGON Ph., 1992. Instabilité, incertitude et efficience des organisations africaines. Séminaire/débat "Risques, Instabilités, Incertitudes en Afrique". GEMDEV, Novembre 92, Paris. 11 p.
- JACQUARD A., 1991. Voici le temps du monde fini. Ed. du Seuil. 183 p.
- LABONNE M., 1987. Le concept de filière en économie agro-alimentaire. Dans Terres, comptoirs et silos. Coll. Colloques et Séminaires. pp 137-151.
- LANCON F., 1990. Circuits commerciaux, marchés et politique d'approvisionnement des villes en Afrique de l'Ouest : l'exemple des produits vivriers au Togo. Thèse de troisième cycle dirigée par Ph. HUGON. Université Paris X Nanterre. 2 volumes.
- LEPLAIREUR A., 1992. Méthodes d'analyse des rapports sociaux dans les processus d'échanges vivriers au sein des PVD. Séminaire "Les échanges commerciaux et systèmes vivriers de production dans les PVD : processus et pratique", sept. 92. CIRAD. 16p.
- MOUSTIER P., 1992. Fausses imperfections et imperfections compensatoires : le cas de Brazzaville. Colloque "Economie Institutionnelle et Agriculture", sept. 92. CIRAD. 17 p.
- PENOUIL M., 1990. Les activités informelles : réalités méconnues, espérances illusives. Economie et Humanisme n° 314. Juillet-septembre 1990. pp 29-40.

- PUJO L., 1993. La filière riz en Guinée forestière. CIRAD-CA. Laboratoire d'économie des filières, (Préface d'A. LEPLAIDEUR). 69 p.
- SAUTTER G., 1988. Le temps des méthodes. AMIRA, brochure n° 56. 21 p.
- THILL C., 1992. Analyse des décisions spatiales et du processus de choix des consommateurs. Dans l'Espace Géographique n°2. pp 143-166.

II. OUVRAGES ET DOCUMENTS UTILISES POUR LES DEUX AUTRES PARTIES.

- ALLAYA M., LAURET F., 1990. Statistiques des fruits et légumes en méditerranée : production, consommation, échanges. CIHEAM. 220 p.
- ALI-GAYE, OFOUENE-BERTON Y., 1991. "L'internationalité de l'espace maraîcher congolais", in CIRAD-CA et AGRICONGO (eds.), Filières maraîchères à Brazzaville : phase II, édition provisoire.
- AMSELLE J.L., 1977. Les négociants de la savane. CNRS, Editions Anthropos. 291 p.
- ARDITI C., 1979. Les circuits de commercialisation des produits du secteur primaire en Afrique de l'Ouest. Analyse bibliographique. Etudes et Documents. Ministère de la Coopération. Tome I : 1975. n°22. 271 p. Tome II : 1978. n°32. 82 p. - Tome III : 1979. n°37. 93 p.
- ARNOULD J.-P., 1964. Etude du marché de l'oignon dans certains pays d'Afrique Noire de l'ouest. IRAT. 71p. (données complémentaires en 1965, 18 p.);
- ARONDEL de HAYES J.(d'). 1985. Travaux sur l'oignon en zone tropicale sèche. CIRAD-IRAT. 36 p.
- AUTISSIER V., 1988. Etude des cultures maraîchères en Afrique Occidentale et Centrale. GRET. 175 p.
- AUTISSIER V., FRANCOIS M., 1989. La filière des produits maraîchers au Niger et au Burkina Faso. GRET. 94 p.
- B.D.P.A., 1984. Production et commercialisation des cultures maraîchères dans le nord Cameroun. Rep. du Cameroun. Rapport final. 182 p.
- BERANGER, CARINO, DAVID, IPHAINE, 1986. Regard sur la planification et le développement : le cas de San Juan de los Planes, BCS, Mexique. Maîtrise d'AAPVD, Université de Paris 7 Jussieu.

- BOSCH E., 1985. Les femmes du marché de Bobo (Burkina Faso). Série Femmes et développement. 186 p.
- BOUJOU J., 1982. Les Dogons Karambé, Economie et société. Thèse de troisième cycle. Université de Paris X. 282 p.
- C.F.C.E., 1993. Bilan du commerce extérieur néerlandais des légumes en 1992. Dans Marché International des Fruits et Légumes Frais (MIFL), n°03/1993. Direction des Produits Agro-alimentaires (DPA). pp 15-22.
- C.F.C.E., 1993. Bilan du commerce extérieur français des légumes en 1992. Dans Marché International des Fruits et Légumes Frais (MIFL), n°06/1993. Direction des Produits Agro-alimentaires (DPA). pp 17-42.
- C.F.C.E., 1993. Note sur le marché italien des fruits et légumes frais. Dans Marché International des Fruits et Légumes Frais (MIFL), n°10/1993. Direction des Produits Agro-alimentaires (DPA). pp 19-29.
- C.F.C.E., 1993. Evolution de la production et de l'organisation néerlandaise des fruits et légumes. Dans Marché International des Fruits et Légumes Frais (MIFL), n°11/1993. Direction des Produits Agro-alimentaires (DPA). pp 25-43.
- CODRON J.-M., 1993. Changement technique et filière tomate. Séminaire "Innovations et Sociétés". INRA-Montpellier. 15p.
- CURRAH L., PROCTOR, 1990. Onions in tropical regions. Natural Resources Institute. Bulletin n°35. 232 p.
- DALY P., 1984. Compte rendu de mission sur cultures maraîchères au Cameroun. Documentation IRAT, Nogent-sur-Marne.
- DAVID C., MOUSTIER P., 1993. Systèmes maraîchers approvisionnant Bissau. CIRAD-CA. 125 p.
- De BON H., 1986. Travaux sur l'oignon en Afrique Soudano-sahélienne. CIRAD-IRAT. 21 p.
- De BON H., 1987. Développement de l'oignon en zone tropicale. Thèse ENSAR. 148 p.
- De BON H., 1993. Commercialisation, culture et multiplication de l'oignon en Afrique Soudano-sahélienne. FAO, programme de coopération régionale pour le développement des productions maraîchères en Afrique de l'Ouest. 88 p.
- DEVISSE J., 1972. Routes de commerce et échanges en Afrique Occidentale (XI^e - XVI^e siècle). Dans Revue d'Histoire Economique et Sociale. Vol. L, n°1 pp 42-73 et n°3 pp 357-397.

- DILLON J.-C., 1985. Nutrition, défenses immunitaires et infections. Dans Nutrition et Santé Publique. Ed. Lavoisier. pp 411-434.
- EGG J., 1985. Note sur les facteurs de l'échange des produits alimentaires entre le Niger et le Nigéria. INRA/ESR, Montpellier.
- F.A.O., 1961, 1966, 1971, 1976, 1981, 1986, 1991. Annuaire FAO de la Production.
- F.A.O., 1961, 1966, 1971, 1976, 1981, 1986, 1991. Annuaire FAO du Commerce.
- FUSILLER J.-L., 1991. La filière maïs en Côte d'Ivoire. Mission Economie et Sociologie, CIRAD-IRAT. 310 p.
- GREGOIRE E., 1986. Les Alhazaï de Maradi (Niger) : histoire d'un groupe de riches marchands sahéliens. ORSTOM. 228 p.
- GREGOIRE E., 1987. Emploi et travail non salarié à Maradi. Cahiers des Sciences Humaines. Volume n° 23. pp 35-47.
- HOPKINS A.-G., 1973. An economic history of west africa. London. Longman. 337p.
- IGUE O.-J., 1983. L'officiel, le parallèle et le clandestin : commerce et intégration en Afrique de l'Ouest. Dans Politique Africaine n°9. pp 29-51.
- MONTIGAUD J.-C., VAROQUAUX P., 1982. La filière "oignons déshydratés" : problèmes techniques et économiques. Dans Série Etudes et Recherches n°69. INRA. 59 p.
- NABOS J., 1976. L'amélioration de l'oignon au Niger. Dans l'Agronomie Tropicale, Vol XXXI. pp 387-397.
- OUEDRAOGO M., 1993. Histoire et conséquences de l'introduction du maraîchage en zone soudano-sahélienne au Burkina Faso. Séminaire "Innovations et Sociétés". ORSTOM. 13 p.
- PIA PALLESCHI M., 1984. L'exemple d'une filière maraîchère en Côte d'Ivoire : la tomate. Thèse de troisième cycle, université de Montpellier 1. GERDAT. 500 p.
- RIBEIRO R., MIRANDA M., 1992. O mercado fronteiriço e a balança comercial da Guiné-Bissau (1990/1991). Situação e perspectivas (relatório preliminar). USAID/INEP, Bissau.
- SARE BAGNAN I., 1988. Malanville-Gaya : étude d'un doublet urbain bénino-nigérien. Maîtrise de géographie. Bénin. 188 p.
- SECK P.A., 1989. L'approvisionnement de Dakar et la filière des légumes frais au Sénégal. Thèse de doctorat en analyse et politique économiques agricoles. INRA, Dijon.

SOITOUT M., 1969. Les recherches légumières entreprises par l'IRAT. L'Agronomie tropicale, Vol. XXIV, pp 327-351.

SOULE B., 1992. Echanges frontaliers de produits agro-pastoraux en pays Gourma. Master du CIHEAM-IAM, Montpellier.

TRINCAZ P.-X., 1984. Colonisation et régionalisme : Ziguinchor en Casamance. ORSTOM. 270p.

VANDUC J., 1990. Les routes de pèlerinage à La Mecque utilisées par les pèlerins voltaïques/burkinabés depuis le début du XXè siècle jusqu'à nos jours. Colloque "Les sources de la connaissance des transports en Afrique (XIXè-XXè s.)". La société de Géographie.

VINAY B., 1969. L'Afrique commerce avec l'Afrique. PUF. 169 p.

ZACHAROPOULOS E., 1992. Evolution du commerce intra-communautaire et Nord-Sud des fruits et légumes. Dans Les Fruits et Légumes dans les économies méditerranéennes. Options Méditerranéennes n°19. pp 29-39.